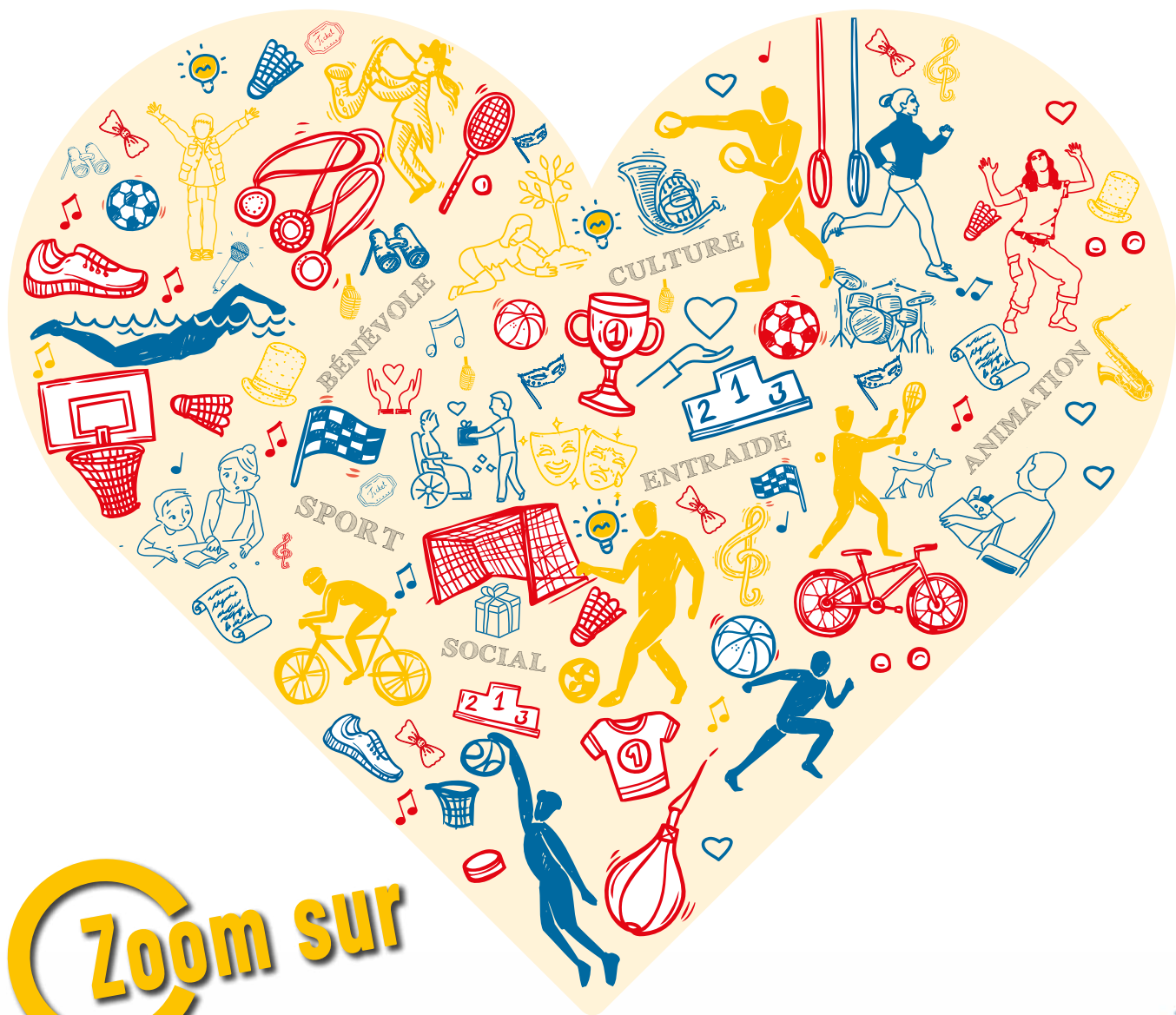


Bulletin Municipal BEAUMONT



Zoom sur
LES ASSOCIATIONS



www.beaumont74.fr

Bulletin municipal n° 113 - juin 2023



Mairie de
BEAUMONT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
Genevois

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Urbanisme, voirie, travaux et sécurité . . .	3-7
Budget de la commune	8-9
Eclairage public	10-11
Inauguration du skatepark	12
Pumptrack et skatepark	13
Bibliothèque Municipale	14-18
Les jardins familiaux	19
Nettoyage de printemps	20
Plantation de végétaux	20
Les déchets verts	21
Journée solidarité défense	22
Marché aux fleurs	22
Mai à vélo	23-25

VIE LOCALE

Secrets des lieux	26
Infection de ruchers	27
Dépistage du cancer	28
Espace France Services	29

ZOOM SUR : les associations . . . 30-39

VIE INTERCOMMUNALE

SIVU Beaupré	40-41
SM3A	42-43
Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés .	44-45
Vélo à Assistance Électrique	45
Transports scolaire	46

VIE ASSOCIATIVE

Tennis club du Châble Beaumont	47
Beaumont'e sur Scène	48
Studio 02 Dance School	48
La Coppandy	49
L'accorderie du Genevois	50-51
Ukraine : appel aux dons	51
Les orgues de Beaumont	52-53
La Chorale du Châble	54
Fit n'fight	55
Amicale des donneurs de sang	56

INFOS UTILES

État civil	57
Lettre du Dr Orset	58
Hommages	58
Numéros utiles	59

Éditeur : Mairie de Beaumont
 Directeur de la publication : Marc Genoud
 Chargé de contenu : Commission Communication
 Graphisme : Cocom - Bogève
 Impression Villière - Beaumont
 Nous remercions les photographes
 pour leur contribution à ce bulletin.

Chères Beaumontaises, chers Beaumontois,

Vous trouverez dans ce bulletin un zoom sur nos associations. Elles sont nombreuses et il est donc important d'avoir une connaissance précise de leurs activités afin de pouvoir identifier les personnes qui les portent et les font vivre pour contribuer au dynamisme de la commune.

Volontaire et engagée, la municipalité l'est également dans plusieurs dossiers.

Comme vous le savez, le Docteur Orset et son épouse mettent un terme à leurs activités ; nous les remercions d'avoir pris en charge tant de patients durant toutes ces années et nous leur souhaitons une agréable retraite. Quant à nous, nous avons fait l'acquisition de leur bien immobilier qui donne la possibilité d'avoir 3 cabinets immédiatement opérationnels. Il nous appartient donc maintenant de trouver des professionnels de santé ; à cette fin, nous avons pris de nombreux contacts dans plusieurs facultés de médecine et nous poursuivons intensément nos recherches dans ce domaine.

Parallèlement à cette action et en cohérence avec notre vision politique, nous poursuivons un certain nombre de négociations pour acquérir des biens immobiliers auxquels nous souhaitons donner une vocation sociale. Ces acquisitions seront structurantes pour la commune.

Nous avançons également sur le dossier de la rénovation énergétique de nos bâtiments. L'ampleur de cette tâche nous oblige à déterminer différentes phases d'intervention ; cette inscription dans la durée s'impose au vu des coûts engendrés, mais cela reste une de nos priorités et la mise en œuvre ciblée sur certains bâtiments va être lancée.

À ceux qui s'interrogeaient sur la date d'ouverture du skate-park/pumptrack, l'inauguration a eu lieu le 10 juin et tout est en place pour accueillir nos sportifs, jeunes et moins jeunes. Le résultat obtenu est de grande qualité ; il était important de solliciter des spécialistes dans la conception et la réalisation de cet ouvrage. Merci également aux usagers locaux de ce sport d'avoir participé à la réflexion qui a conduit à ce magnifique résultat.

Porter des projets nécessite avant tout la capacité d'anticiper au mieux les dépenses qui y sont associées. Or, nos projets sont nombreux et des choix financiers s'imposent. Dans les pages qui suivent, vous aurez un aperçu précis de notre démarche budgétaire. Malgré l'augmentation de nos dépenses d'intérêt général et nos charges de personnel, nous avons pu maîtriser notre budget et nous avons pris la décision de ne pas augmenter le taux d'imposition communal... pour cette année !

Voilà où nous en sommes en ce mi-mandat. Soyez assurés que nous faisons au mieux pour assurer le bien vivre ensemble au sein de la commune et je remercie mes collègues du conseil municipal ainsi que l'ensemble des agents pour leur implication et leur travail de qualité.

Marc Genoud
 Maire de Beaumont

URBANISME - VOIRIE - TRAVAUX - SÉCURITÉ

LE CHÂBLE-BOURG

Une réflexion intensive a été lancée sur le devenir du Châble-bourg. Nous avons plusieurs partenaires: le CAUE, un architecte et un programmeur afin de définir un projet qui ressemble à ce nous voulons que le Châble reste et devienne.



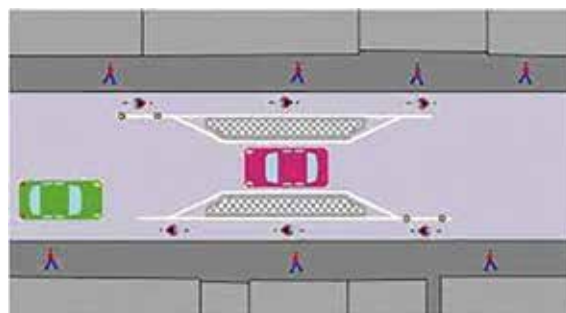
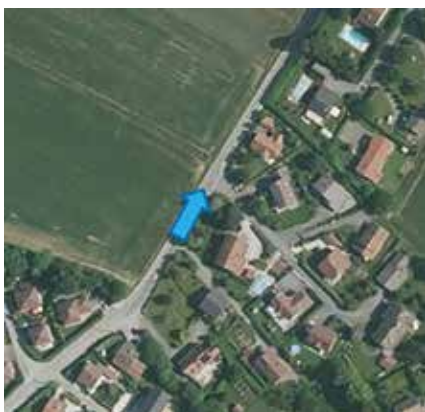
Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) travaille sur la **requalification des espaces publics** présents dans toute la **zone 1**. Devons-nous moderniser nos bâtiments communaux de services, bibliothèque, mairie, SDIS...? les rendre RE2020? en modifier l'usage? y intégrer des appartements? y créer une résidence intergénérationnelle? y insérer une auberge? déplacer le marché? y construire une maison médicale? et les accès? faut-il y implanter un parking souterrain? Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour une présentation publique de l'état de nos propositions.

La commune a mandaté un architecte afin de trouver une solution pérenne **au devenir des maisons acquises par la commune dans la Grand'rue (zone 2)** car, en plus de la volonté communale d'y installer des logements à vocation sociale afin de permettre à certains métiers sous tension (fonctionnaires territoriaux, hospitaliers...) de trouver un premier logement synonyme d'intégration durable, il est de notre ressort de s'assurer du maintien et du développement de la vie économique du centre-bourg en y intégrant de nouveaux commerces.

Enfin, **le devenir de notre salle des fêtes (zone 3)** devient une préoccupation prioritaire. Nous avons commencé un travail de définition d'une salle plurifonctionnelle en adéquation avec le futur développement communal: lieu, nature des locaux, gestion des accès, surfaces, aménagements paysagers, écoconstruction, confort hygrothermique, qualité acoustique, éclairage... Un programmeur est mandaté pour établir un cahier des charges en vue de lancer un concours d'architectes d'ici à la fin de l'année.

VOIRIE - SÉCURITÉ ROUTIÈRE

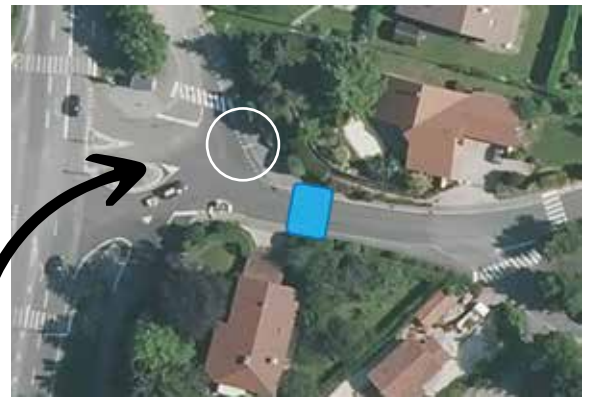
Vous allez subir quelques désagréments dans les mois qui viennent afin de continuer le travail communal de sécurisation de notre réseau routier.



Ainsi un 2^{ème} ralentisseur va voir le jour à la sortie du hameau de Châtillon en direction de Neydens. Sur cette même route de la Croisette, sur la ligne droite des Chainays, un ralentisseur va être implanté en agglomération proche du pont sur le Bellot et un aménagement piétonnier installé pour compléter la mise en sécurité de nos promeneurs. Pour compléter ce système, une écluse axiale avec priorité laissée au sens sortant va être mise en place comme indiquée sur la photo ci-contre.

La RD177, bientôt définitivement nommée route du Salève quand nous aurons le retour de sa communalisation effective, va se voir dotée d'un ralentisseur à la sortie du hameau de Jussy en direction de Beaumont et d'une écluse axiale à sa sortie en direction des Chainays avec priorité laissée au sens montant.

Enfin, un passage pour piétons surélevé va remplacer le passage pour piétons en bas de la route du Salève comme indiqué sur la photo ci-contre :



La dernière place de stationnement sera végétalisée afin de retrouver le cône de visibilité légal à l'approche d'un passage pour piétons.

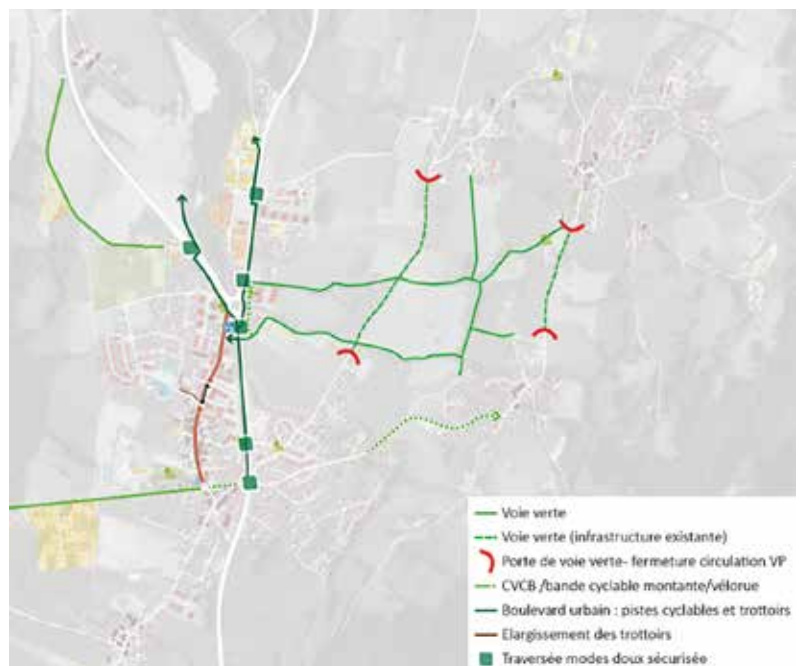
Pour finir, une écluse latérale pérenne va être mise en place dans la Grand'rue suite aux essais tactiques effectués et un ralentisseur va être installé devant les commerces.



VOIRIE - SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS

Voici le moment de faire un bilan du travail effectué avec le cabinet ARTER sur le schéma directeur des mobilités que la commune veut mettre en place pour ces habitants.

Redéfinir le partage de la voie, c'est hiérarchiser le maillage des voies, c'est apaiser et réduire la vitesse pour faire émerger une ville plus conviviale et accueillante et c'est redéfinir les logiques de composition de la voie au profit des modes actifs...



Les modes actifs, un objectif pour relier nos hameaux

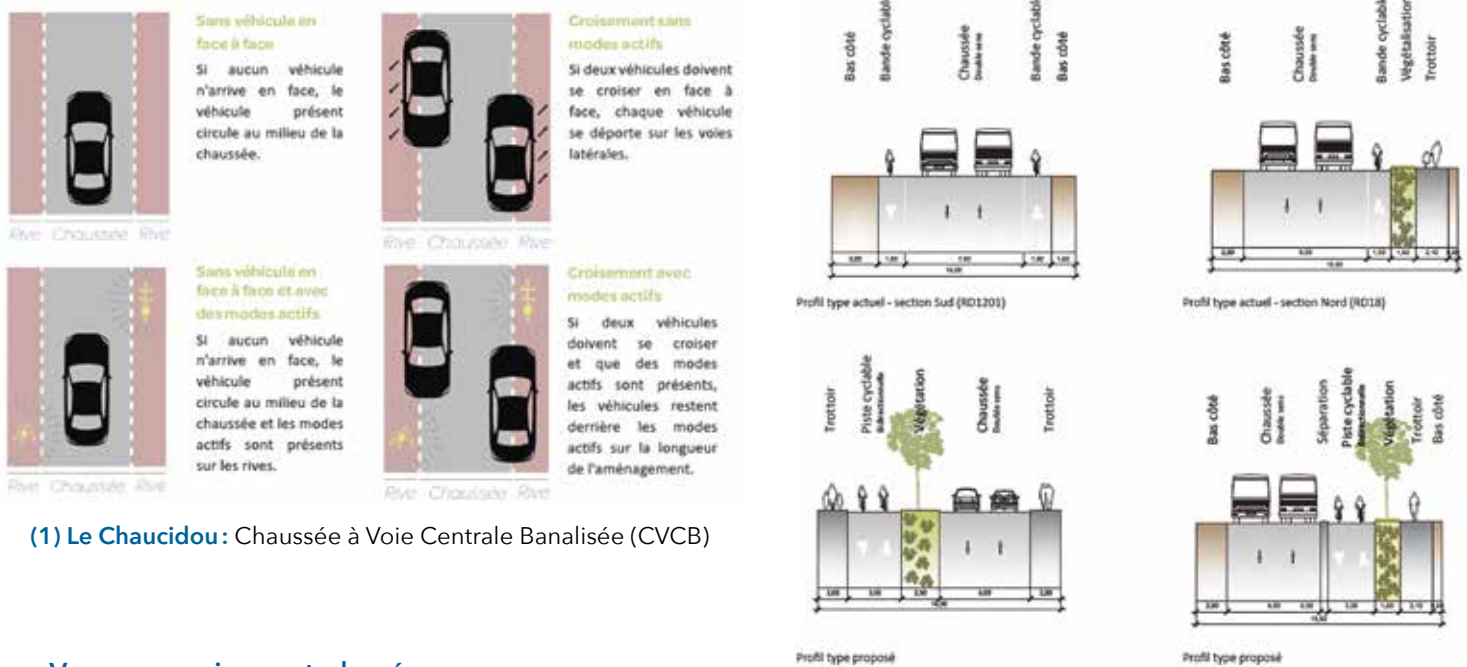
Le territoire de la commune étant multipolaire, notre schéma s'appuie sur l'objectif prioritaire de relier les hameaux entre eux et au Châble.

La préconisation vise à créer un réseau cyclable et piéton au cœur géographique de la commune :

- Voies vertes issues des chemins d'exploitation agricole.
- Voies vertes issues de réaffectation des voies routières.
- Pistes cyclables bidirectionnelles développées autour des RD1201 et 18.

Au-delà de ce cœur, il est proposé le développement de **Chaucidou (1)** sur le RD18 allant vers Présilly, sur le chemin de Fillings allant vers Neydens et sur la route du Salève entre Les Chainays et Jussy.

Les modes actifs, possibles sur les RD 1201 et 18 ?



(1) Le **Chaucidou** : Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB)

Vers un apaisement du réseau routier: nos traversées de hameaux, les écoles Beaurpré, les carrefours sur les RD 1201 et 18.

Le projet confirme le statut « structurant » aux axes RD 1201 et 18 et « de distribution » aux voies inter-hameaux. Cette conception renforce la nécessité de sécuriser les carrefours dangereux (feux actuels et route de la marguerite / RD18) dans la mesure où ils deviennent incontournables pour les usagers.

La stratégie d'apaisement repose sur 3 grandes familles de solutions nécessaires aux projets de développement urbain pour participer à la résolution des problèmes actuels :

- Modification des sens de circulation : mise en impasse, mise en sens unique...
- Réglementation en zones de modération de trafic : « 30 » généralisé, **zones de rencontre (2)**...
- Mises en place de nouveaux aménagements : rond-point, nouvelles voies, **portes d'entrée (3)**...

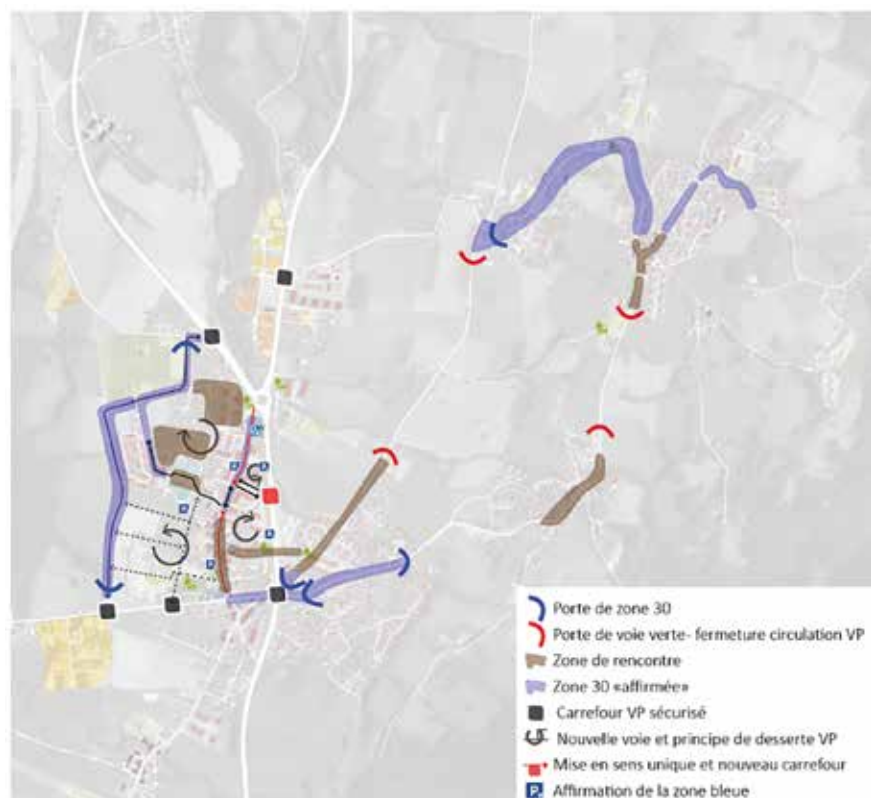


Schéma directeur pour l'apaisement des transports individuels motorisés



Références d'aménagement
« type zone de rencontre » en milieu rural
Hameau de Cervonnex 74 et la Tallud 79

(2) **Les zones de rencontre** ont comme objectif la création d'un espace public où la vie locale est développée et prépondérante. Le piéton est présent et les autres usagers partagent la chaussée avec lui. **Les piétons sont prioritaires sur tous les véhicules.** Elles sont caractérisées par un revêtement homogène de façade à façade et une altimétrie plane sur l'ensemble de l'espace public.

(3) **Des portes d'entrée** devraient voir le jour pour signaler à nos visiteurs de transit qu'ils sont entrés en agglomération et que, de ce fait, ils ne sont plus tous seuls.



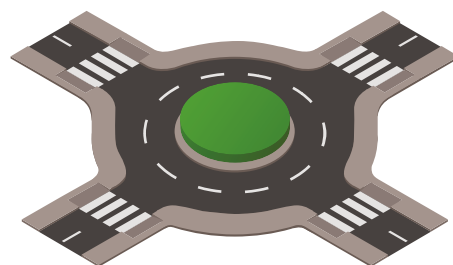
EN RÉSUMÉ :

- L'exploitation du carrefour de la Marguerite est préconisée par giratoire pour casser la trajectoire entrante des véhicules et réduire leur vitesse.
- Les boulevards urbains sur les RD 1201 et 18 sont préalables à toutes volontés de traversée de ces mêmes axes de manières efficaces et sécurisées pour les modes actifs arrivant du cœur de village.
- Le nouveau carrefour sur la RD 1201 est indispensable afin d'assurer la sortie du centre-ville et est préconisé son exploitation par un giratoire.
- Il est préconisé d'aménager le carrefour du Châble par un giratoire pour casser la trajectoire entrante et réduire les vitesses afin d'accéder au boulevard urbain de manière apaisée.

Toutes ces pistes de travail sont en cours d'analyse et feront l'objet de discussions avec nos partenaires communautaires, départementaux, régionaux, étatiques et métropolitains ainsi qu'avec nos habitants afin d'en estimer la justesse, la faisabilité et le financement.

La mise en sens unique « convergeant » de la Grand'rue est aussi une préconisation permettant d'empêcher le transit nord - sud, mais elle est assujettie :

- à la création a minima d'une sortie Est sur la RD1201 type nouveau rond-point au bout de la rue de la Chapelle
- à la création d'un accès à l'impasse du Lavoisier et à la rue de la Bastille depuis la RD1201
- à l'utilisation du chemin de Fillinges - chemin des Éplanches comme alternative à la Grand'rue et la rue Beaupré
- à la sécurisation du carrefour actuellement à feux de la RD 1201.



À PIED D'ŒUVRE

METTRE LES PIÉTONS AU CŒUR DE LA FABRIQUE DES ESPACES PUBLICS

Quelques idées reçues et leur déconstruction
à propos des piétons et de la pratique de la marche

« LA MARCHÉ EST UN MODE LENT »

40% des trajets effectués en voiture, en ville, sont inférieurs à 3km, alors qu'il faut 12 min pour parcourir à pied, et près de la moitié des trajets domicile-travail de moins de 1 km s'effectuent en voiture !

Que ce soit en trajet direct ou en inter-modalité, la marche est un mode agile, efficace et bon pour la santé. Elle permet aussi de réenchanter les temps de déplacement par l'ouverture, la curiosité et la sociabilité.

« LA MARCHÉ, CE N'EST PAS VRAIMENT DU SPORT »

En France, 40% des adultes ont un niveau de sédentarité élevé, plus de 80% des adolescents dans le monde n'ont pas une activité physique suffisante selon l'OMS, qui conseille une pratique de 30 min d'activité physique aérobique par jour (1h pour les enfants). La marche est la plus accessible de ces activités.

« LA MARCHÉ EST UN MODE CIRCONSCRIT AUX CENTRES-VILLES »

La part modale de la marche atteint près de 35% dans les grands pôles urbains, 25% dans les petits et moyens pôles urbains... mais également près de 20% dans les zones rurales !

C'est dans les territoires périurbains qu'elle est la moins importante, avec moins de 15%, et c'est là qu'elle a tendance à reculer ces dix dernières années, à l'inverse de tous les autres territoires.

« POUR ÊTRE EN SÉCURITÉ, LES PIÉTONS DOIVENT ÊTRE SÉPARÉS »

La rue contemporaine est essentiellement le résultat d'une culture de la séparation des modes de déplacement pour garantir la fluidité des flux.

Une fabrique des espaces publics en faveur des piétons invite à une refonte de l'aménagement et de la culture de la voie. Cela passe notamment par une rue partagée, qui garantit la priorité et le bien-être des plus vulnérables.

« POUR JOUER EN TOUTE SÉCURITÉ, IL FAUT DES ESPACES DÉDIÉS ET FERMÉS »

La rue est devenue un espace où l'enfant apprend à se méfier, à négocier avec les dangers liés à la circulation. Aujourd'hui, quatre enfants sur dix ne jouent jamais dehors pendant la semaine. Cette sédentarité croissante a des conséquences préoccupantes en termes de santé publique.

Un espace ludique doit garantir la liberté d'imagination et d'appropriation, au-delà du cadre restreint des aires de jeux. Cela passe nécessairement par une nouvelle vision de l'aménagement de nos rues, plus apaisées, accueillantes et polyvalentes.

« TOUT LE MONDE PEUT MARCHER »

Nous ne sommes pas tous égaux face à la marche. En fonction de notre âge, de nos handicaps physiques et cognitifs, de notre genre ou de nos capacités financières, nous n'avons pas les mêmes besoins et les mêmes appréhensions.

« MOINS DE VOITURES, C'EST MAUVAIS POUR LE BUSINESS »

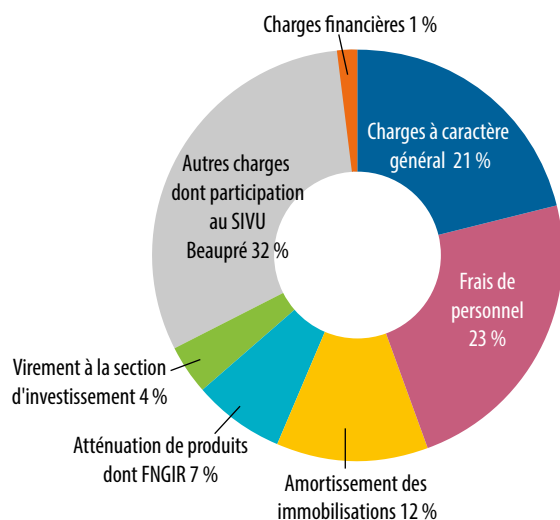
Une idée reçue solidement ancrée veut que le chiffre d'affaires des commerces soit corrélé à leur accessibilité en automobile. Or de nombreuses études montrent que la consommation est aujourd'hui plutôt une affaire de proximité, et qu'elle se fait beaucoup à pied (65% dans les grandes villes, 40% dans les périphéries des grandes agglomérations pour les petites et moyens commerces).

BUDGET DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2023

Compte tenu des augmentations du coût de l'énergie, de l'eau et des matières premières qui se répercutent sur les coûts des prestations de services, des matériels et équipements nécessaires pour le fonctionnement de la commune, la commune a souhaité maîtriser cet impact sur le budget 2023 tout en maintenant le niveau de services offerts aux habitants de Beaumont. Ainsi notre budget de fonctionnement est cette année inférieur de 22 % à celui de 2022 malgré une augmentation de 5 % des charges à caractère général et de 7.7 % des dépenses de personnel.

Fonctionnement

La répartition des dépenses et recettes de notre budget cette année est similaire à celle des années précédentes. En effet, nos principaux postes de dépenses sont constitués par la participation de la commune aux dépenses de fonctionnement du SIVU Beaupré, ainsi que les charges de personnels et charge à caractère général.



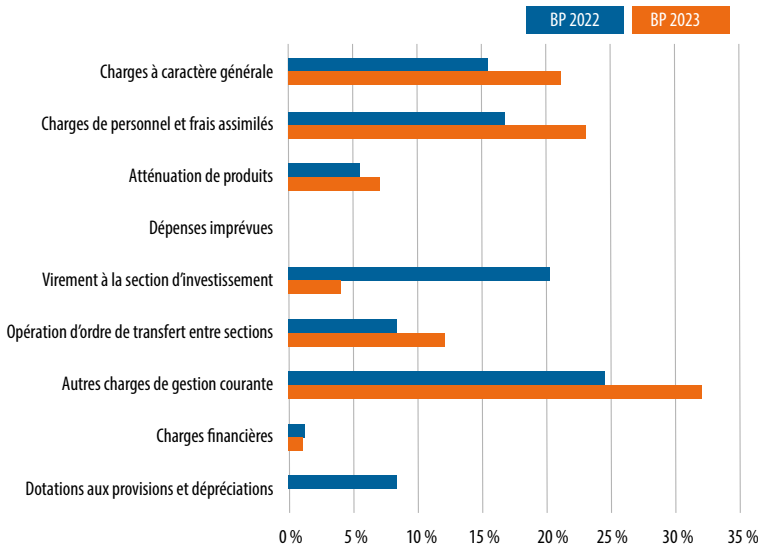
Les charges à caractère général comprennent à hauteur de presque 35 % les coûts de fourniture en énergie, eau et autres fournitures de produits d'entretien et petit matériel de voirie qui ont tous subi une augmentation significative cette année. L'entretien des bâtiments publics, dont la Thuile, la réfection du mur de la bibliothèque endommagée suite à un incendie, mais aussi la programmation culturelle de la bibliothèque, le renouvellement des livres et abonnements, et enfin le portage financier avec les EPF pour l'acquisition de l'ancien tabac presse contribuent à une augmentation globale des charges d'intérêt général qui reste malgré tout contrôlée puisqu'elle est inférieure à 5.5 % par rapport à ces mêmes dépenses pour le budget 2022.

Les frais de personnel ont eux aussi connu une légère augmentation de 7.7 % principalement due à de nouvelles embauches d'agents communaux.

Les autres charges de gestion courante qui correspondent aux indemnités de fonction, aux subventions aux associations et participation aux dépenses du SIVU Beaupré restent stables. Il en va de même des charges financières qui ne représentent que 1 % du budget de fonctionnement.

À noter que cette année et afin de maintenir l'augmentation des dépenses de fonctionnement à un niveau inférieur à 6 %, le conseil municipal a décidé de ne pas mettre en réserve les fonds frontaliers.

Répartition des dépenses de fonctionnement BP 2022 et BP 2023



La répartition des recettes de fonctionnement reste identique à celle des années précédentes puisque la principale ressource de notre commune vient de la compensation financière genevoise les « fonds frontaliers » qui représentent plus de 40 % des recettes de fonctionnement. Hors report des résultats positifs des années précédentes, les recettes de fonctionnement augmentent de 9 % en 2023 comparé à 2022. Cette augmentation reflète les recettes réalisées en 2022 et nous prévoyons de recevoir un montant de fonds frontaliers ainsi qu'une dotation forfaitaire des communes, principale dotation de l'État aux collectivités locales suite au transfert de compétences, supérieur à celui de 2022 en raison de l'accroissement de notre population.

La 2^e ressource financière est constituée par les impôts locaux et taxes diverses. Malgré la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, il a été décidé de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) et non bâties (TFNB) qui restent pour 2023 au même taux que 2022 et 2021 soit respectivement 20,75 % et 34,77 %. Il convient de noter que le taux de la taxe sur les propriétés bâties inclut depuis 2022 la part départementale de 12,03 % qui a été transférée aux communes par le Département.

	TFB*	TFNB*
Taux Beaumont	20.75 %	34.77 %
Taux moyen départemental	28.28 %	66.65 %
Taux moyen national	37.72 %	50.14 %

* TFB : taxe foncière sur les propriétés bâties

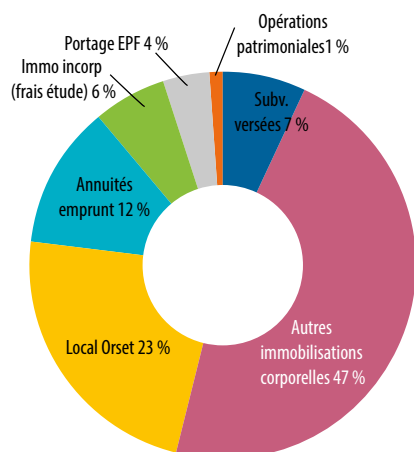
* TFNB : taxe foncière sur les propriétés non bâties

Malgré ce maintien des taux et la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette recette voit cette année une augmentation globale de 9 % grâce à l'accroissement de notre population qui selon le dernier recensement par l'INSEE est désormais de 3 094 habitants.

Investissement

La commune a récemment dévoilé son budget d'investissement pour 2023 qui reflète sa volonté de répondre aux besoins et attentes de ses habitants en ciblant des domaines clés tels que la mobilité, la sécurité et l'amélioration de notre voirie, la transition énergétique, une qualité paysagère de notre bourg. Ces investissements permettront à la commune de maintenir et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants tout en contribuant à la lutte contre le changement climatique.

Dépenses d'investissement réelles *



* hors report des résultats des exercices antérieurs

Le secteur de la voirie et de l'urbanisme représente environ 30 % de nos dépenses d'investissement. Notre souci d'améliorer la sécurité et la qualité de vie des habitants implique de nombreux travaux cette année dont

- l'installation de ralentisseurs et écluses,
- la création de passages piétons,
- l'aménagement du pôle de mobilité pour le passage du bus afin d'éviter son passage dans la Grand'rue,
- la reprise des enrobés route des Pitons,
- la suite de l'étude du PLU,
- les travaux dans l'ancien tabac-presse.

En ce qui concerne la mobilité, la commune a prévu d'investir dans l'aménagement des chemins ruraux afin de faciliter les déplacements des habitants de ces zones. Ces aménagements comprendront des espaces pique-nique, une cartographie des lieux avec des panneaux de signalisation sous forme de totems ainsi que des parcours jeux. L'objectif à terme est que ces aménagements permettent de favoriser des modes de déplacements doux, tels que la marche à pied ou le vélo, et ainsi contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air en limitant les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements en voiture.

Dans le domaine de la transition énergétique et écologique la commune a prévu de réaliser des travaux de rénovation thermique des bâtiments publics. Des études ont commencé mais les travaux s'étaleront sur plusieurs années et permettront d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, de réduire leur consommation d'énergie et ainsi de contribuer à la lutte contre le changement climatique.

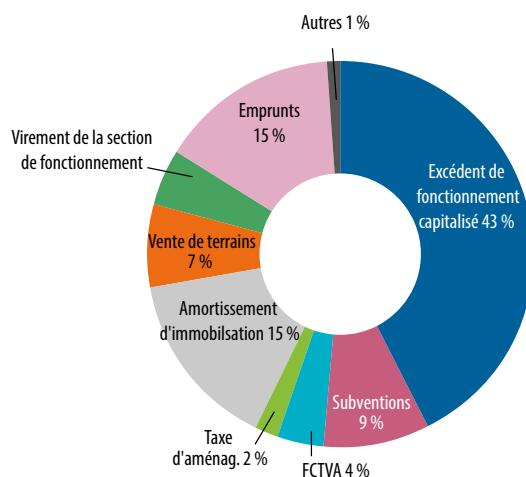
L'expérience des jardins familiaux a été renouvelée cette année, et permet ainsi aux habitants de s'investir dans la production d'une partie de leur alimentation et de favoriser des modes de consommation plus respectueux de l'environnement.

La qualité paysagère de notre commune n'est pas en reste avec l'aménagement de la zone du Pumptrack et Skate park.

Enfin le Docteur Orset prenant sa retraite, le conseil municipal a voté l'acquisition de son local afin de s'assurer que ce local reste destiné à un professionnel de santé. Cet achat représente environ 23 % de nos dépenses d'investissement et sera financé par un emprunt.

Nos recettes d'investissement sont quant à elles principalement constituées d'un report d'excédent de fonctionnement qui a été capitalisé, ainsi que des amortissements des immobilisations permettant un renouvellement des équipements ainsi que d'un emprunt.

Recettes investissement BP 2023



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Éclairage public : enjeu, sécuritaire, écologique, économique ?

De nombreux habitants nous interpellent quant à la politique d'extinction de l'éclairage public menée par la commune : « Vous êtes fous, inconscients. C'est dangereux. Nos enfants ne sont plus en sécurité. Et les vélos... Je paie des impôts. Et les voleurs ? Pourquoi chez nous ? Que faites-vous pour l'éclairage public chez les privés ? Et les animaux... »

Voici donc quelques éléments de réponse :

L'éclairage public n'est pas un fait moderne. Dès l'antiquité, les villes importantes se dotaient de systèmes, bien différents des nôtres, qui permettaient d'apporter de la lumière dans les lieux les plus fréquentés. Au Moyen Âge, seuls quelques flambeaux servaient à apporter de la lumière autour d'une porte cochère, d'un porche ou au sommet d'une tour. Jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle, les chandelles et les lanternes servaient à éclairer les rues de Paris ou encore de Londres. L'invention du réverbère, autour des années 1750, va révolutionner l'éclairage public, et le rendre plus sécurisant. Dès lors, les lampes à huile succèdent aux chandelles. Le gaz d'éclairage est mis au point en 1785. Ce nouveau type de combustible va alors rapidement remplacer l'huile des réverbères. Dans les années 1930, les lampes à décharge sont inventées. C'est la naissance de l'éclairage public à l'électricité qui fonctionne encore de nos jours. Son essor est lié à notre éloignement des centres bourgs dû à la place accrue de l'utilisation de la voiture.

Ainsi l'éclairage public est devenu un service fourni par la commune aux habitants et aux visiteurs à qui elle apporte avant tout un certain confort quand ils se déplacent la nuit. Mieux éclairées, les rues et les routes sont plus faciles à appréhender. L'orientation est plus

facile et cela rassure le passant et l'automobiliste. Il est donc omniprésent dans notre ville et nos campagnes. Il éclaire les rues, les ruelles et les places, mais aussi les lotissements, certains champs et à certains endroits le ciel.

Il doit de nouveau être adapté au juste besoin des usagers de l'espace public.

Cependant, à certaines heures de la nuit, l'activité humaine dans les rues est très réduite, voire inexistante.

L'éclairage peut donc être considéré comme inutile. Un éclairage non maîtrisé a un impact sur la biodiversité et peut perturber des écosystèmes. Son extinction la nuit permet tout à la fois de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore et de diminuer la facture énergétique.

Côté sécurité routière, dans le cadre d'une signalisation réglementaire, **de nombreuses expériences ont montré que l'extinction nocturne n'augmente pas le nombre d'accidents.** Au contraire, les automobilistes ont même tendance à réduire leur vitesse.

Dans la plupart des communes pratiquant la coupure nocturne, aucune augmentation des délits n'a été observée. Les effractions ont d'ailleurs lieu principalement en journée.

Soyons précurseurs !

Quant au sentiment de dévalorisation des zones ciblées par les réductions d'éclairage, il doit entraîner un changement de comportement et modifier le niveau de fierté communautaire en comprenant que cette zone est à la pointe de la nouveauté et que ces modifications ne sont pas synonymes d'un retour au Moyen-Âge.

N'oublions pas que :

- **La pollution lumineuse est néfaste pour la planète.** Une grande partie de la lumière nécessaire à l'éclairage public est perdue, car elle n'est utile à personne. 50 % de cette lumière est dirigée vers le ciel, ce qui occasionne un gaspillage conséquent.
- **Une trop forte luminosité trouble le sommeil.** Cela se fait ressentir sur la santé et le bien-être de chaque être humain. L'humeur en pâtit, l'appétit aussi. Le stress augmente, les risques cardiovasculaires qu'il occasionne sont aggravés.
- La nuit, les insectes sont attirés par l'éclairage public qui n'est pas naturel. Cela occasionne une extinction massive de certains insectes, comme les lucioles, par exemple.
- Les oiseaux migrateurs sont perturbés par cet éclairage qui vient troubler leur migration. En effet, ces derniers utilisent les étoiles pour se guider la nuit. Les lumières artificielles de nos rues peuvent les désorienter et troubler leur migration.
- Les espèces sauvages sont désorientées, cela les rend vulnérables, conduisant inévitablement à leur extinction.

Comment faire ?

La commune a donc décidé de réduire l'éclairage public en éteignant de minuit à 5h, dans un premier temps, toutes les zones au fur et à mesure des avancées technologiques. Elle va continuer en mettant en place le plan d'action ci-après décrit :

- Extinction totale dans les zones jugées inutiles : axes routiers peu fréquentés, patrimoine, parcs et parkings comme l'impose l'arrêté du 27 décembre 2018 avec comme objectifs la protection de la biodiversité et la réduction des consommations d'énergie.
- Extinction partielle lorsque des enjeux forts de sécurité ont été décelés.

- Incitation, en application du décret du 25 janvier 2013 réglementant l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels, auprès des commerçants à limiter la durée de fonctionnement de leurs installations : allumage après le coucher du soleil et extinction à 1h du matin, sans rallumage le matin.
- Propositions de fonctionnement autonome des lotissements pour une cohérence de traitement sur l'ensemble du territoire communal avec création possible d'une armoire électrique indépendante dédiée et prise d'un abonnement auprès d'un fournisseur dans le cas du maintien de l'éclairage dans l'enceinte privée.
- Remplacement des ampoules voire des mâts pour une consommation optimale en tenant compte des nouvelles technologies en partenariat avec le SYANE (led, panneau solaire indépendant...).
- Enfouissement de certaines lignes aériennes.

Un courrier explicatif sera joint à ce bulletin municipal selon le cas de figure dans lequel certains habitant sont situés.



LA NUIT EST BELLE... SANS ÉCLAIRAGE PUBLIC INUTILE !





INAUGURATION DU SKATE PARK

C'est avec un grand plaisir que Marc Genoud, maire de Beaumont a inauguré le nouveau skate park / pump track de la commune, en présence de Monsieur Gérard Lambert, en sa qualité de conseiller départemental, M. Cyril Pellevat, en sa qualité de conseiller régional, Mme Virginie Duby-Muller, notre députée, Mme Carole Vincent, maire de la commune de Neydens, ainsi que les maires des communes de Présilly et de Collonges sous Salève.



De nombreux habitants accompagnés de leurs enfants étaient également présents. Monsieur le maire a pu faire la **synthèse des actions concrètes menées avec son équipe à destination de la jeunesse.**

En septembre 2021, inauguration de la bibliothèque rénovée et agrémentée d'un mobilier adapté à l'accueil de groupes d'enfants pour des activités d'éveil à la lecture.

À la mi-octobre 2022, inauguration de l'extension du groupe scolaire qui est une construction lumineuse et ouverte sur un environnement de pleine nature pour des apprentissages sous le signe de la sérénité.

Et enfin ce nouveau complexe skate park / pump track pour les enfants et adolescents équipés de vélo, trottinette et de skate board qui disposent maintenant d'un équipement digne de leurs exploits! C'est dire si la municipalité a à cœur d'offrir aux jeunes des infrastructures de sports et de loisirs variées et de qualité. Cette réalisation est le résultat d'un travail de longue haleine: étude approfondie pour choisir les



meilleurs prestataires en termes de conception et de réalisation, concertation avec les futurs usagers pour concilier leurs attentes avec le budget prévu, un suivi de chantier attentif et soutenu de la part des élus en charge du dossier.

Nous tenons à préciser que dans ce type de sports, nous sommes rapidement dans le spectaculaire et à la recherche de la performance mais cet espace ne doit pas être un lieu de compétition pour quelques-uns. Nous attachons une grande importance à la transmission du savoir, du savoir-faire; dans ce domaine comme dans d'autres, nous attendons des plus habiles qu'ils montrent et qu'ils apprennent aux débutants - qu'ils se rappellent qu'ils ont été également des débutants et qu'ils suivent et transmettent les règles de fonctionnement de cet espace pensé pour tous. Il faut en effet que les parents qui laissent pratiquer leurs enfants ou viennent les regarder se lancer sur les pistes puissent être rassurés et avoir confiance. L'utilisation de cet équipement doit se faire dans le respect de chaque usager et dans le respect des consignes affichées. Prenez du plaisir et partagez avec les plus jeunes!

En ces temps où le mode actif doit se développer, l'apprentissage du vélo ou de la trottinette peut également se faire ici.

Un grand merci à Thibault Eudes, Pierre Meylan et à l'équipe du Service technique, tous très investis pour la réalisation de cet espace et pour l'aménagement paysagé qui contribue à son succès. Au vu des nombreux pratiquants depuis son ouverture, c'est une belle réussite, à n'en pas douter.

PUMP TRACK ET SKATE PARK

Ça y est, il est ouvert!! le complexe skate park - pump track chemin de Fillinges à côté du terrain d'honneur est sorti de terre et ouvert à tous les pratiquants : skate, vélo, roller et trottinette.

La réflexion sur ce projet et cette pratique en vogue a débuté en octobre 2021, un projet a été mis en place pour définir les objectifs et son budget. Voté au budget en mars 2022, nous avons lancé dans la foulée et avec minutie un marché en procédure adapté en réalisation et conception. Le fait de cadrer ce marché nous a permis d'obtenir des candidatures de professionnels expérimentés, et il était important que, malgré ce projet très spécifique, réservé aux spécialistes, il soit réalisé par des entreprises françaises.

L'annonce de la retenue de candidature a été faite en juin 2022, avec pour objectif de démarrer les travaux en septembre 2022. La finalisation du projet s'est faite sous forme de COPIL en invitant les pratiquants de la commune à participer à son aboutissement.

Le cotraitant principal Inout Concept, un bureau d'architectes spécialisé, est mondialement connu pour ses réalisations de tels complexes. Des sous-traitants de qualité ont également répondu au marché comme l'entreprise Vulcano pour la réalisation minutieuse du pumptrack skate park, ouvrage spécifique tout en béton, ainsi que Vélosolution, à l'origine de la conception des pumptracks.



La commune a voulu d'un lieu de partage où toutes les générations puissent se retrouver, c'est pourquoi une attention particulière a été portée sur les aménagements paysagers, avec la mise en place de tables, bancs et plantation d'ombrages et d'arbres fruitiers. Notre service technique a grandement participé aux travaux ce qui nous a permis également de maîtriser certains coûts.

La météo nous a joué des tours sur le début de l'année 2023 nous retardant son ouverture et l'accès aux espaces verts.



Toutefois les ouvrages sont une réussite et conformes à la qualité constructive et d'utilisation que nous exigeons. Le bowl et la mini rampe, ouvrages complètement réalisés en béton pour s'inscrire dans le temps, sont de toute beauté et évolutif. Quant au pumptrack, il suffit de l'essayer pour l'adorer, à l'intérieur vous êtes libre d'imaginer vos lignes. Ce lieu fait déjà parler de lui, et les nombreux pratiquants de notre commune et des alentours attendaient avec impatience son accès. Depuis son ouverture officielle début mai 2023, il ne désemplit pas et les retours sont plus que positifs.

QUELQUES CHIFFRES :

le marché s'élève tous travaux confondus à 395 000 € HT, subventionné à hauteur de 57 000 € TTC par le département et de 76 000 € TTC par la région. Lors du montage du dossier nous avons interrogé plusieurs communes pour leur présenter le projet, et nous remercions grandement la commune de Neydens qui a tout de suite adhéré et compris les besoins pour notre territoire, en participant à hauteur de 34 000 € TTC.



Pour plus de sécurité et faciliter la mobilité active, une partie du chemin de Fillinges est interdite aux véhicules à moteur le long du skate park.

Pour rappel il est nécessaire de respecter certaines règles de pratique de ces activités comme le port du casque, le respect des priorités, le respect du niveau de chacun. Nous comptons sur tous les pratiquants pour être attentifs à cela.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisirs à ces pratiques et peut-être qu'un jour nous aurons l'honneur de voir un(e) Beaumontois(e) briller aux jeux Olympiques! 😊



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

RETOURS SUR LES ANIMATIONS PASSÉES :

PROJET D'ÉCRITURE ET DE VIDÉO DU CLUB ADOS DE LA BIBLIOTHÈQUE :

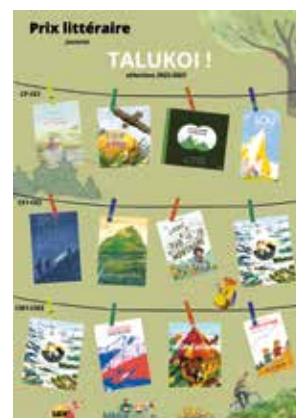
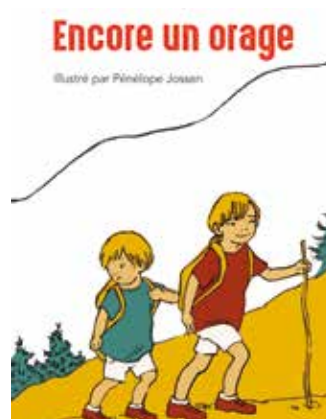
À l'occasion des vœux de Monsieur le Maire le 20 janvier 2023, les habitants de Beaumont ont pu voir le film réalisé par le club ados de la bibliothèque avec l'aide de l'intervenant Nabil Louaar. Durant l'année 2022, Angélia, Aurèle, Dylan, Estelle et Justine sont allés à la rencontre des habitants et des lieux emblématiques de la commune afin de mener une enquête « Mais où se cache dans Beaumont la 8^{ème} merveille du monde ? ». Avec la complicité de Jean-Louis Sartre, les ados ont pu répondre à cette question avec succès!!!

Un livre « Les explorateurs de la Tour » en lien avec le film a également été réalisé et disponible à la bibliothèque et en mairie (un exemplaire est donné par famille beaumontoise). Le film est visible sur le site de la mairie www.beaumont74.fr et de la bibliothèque. www.bibliolien.fr/beaumont.



LA RENCONTRE AVEC UN AUTEUR JEUNESSE DANS LE CADRE DU PRIX LITTÉRAIRE TALUKOI !

Matthieu Sylvander était à l'honneur et invité pour son livre « Encore un orage ». Il a rencontré 2 classes de CM de l'école Beaupré en mai dernier et échangé autour du métier d'écrivain.



LA RENCONTRE-DÉBAT SAMEDI 11 MARS :

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes nous avons eu l'honneur d'accueillir **Ar-melle Le Bras-Chopard** pour une rencontre autour du livre « Femmes et République » aux éditions La documentation Française. Nabil Louaar (auteur-réalisateur) a animé cette rencontre. Une vingtaine de personnes ont pu débattre avec intérêt sur la place de la femme en politique.

Une autre rencontre-débat a eu lieu le samedi 3 juin 10h30 autour de la gestion des écrans au sein de la famille toujours animée par Nabil Louaar et un docteur en psychologie.





L'ATELIER TRICOT DU 25 FÉVRIER

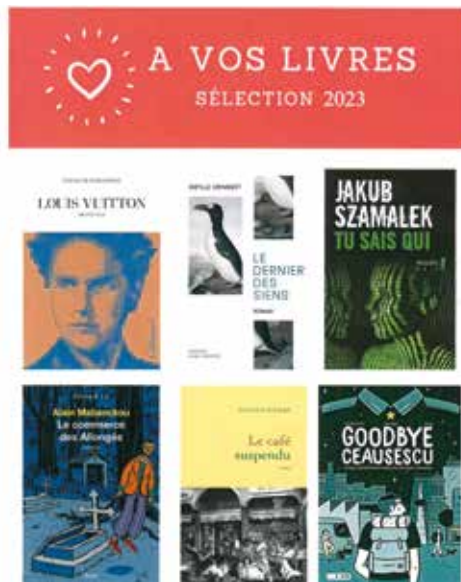
12 personnes enfants et adultes ont partagé un moment convivial autour de l'apprentissage des bases du tricot. Monique notre tricoteuse s'est montrée très patiente et tous les participants sont repartis avec le sourire et leur petite réalisation. Une nouvelle séance sera programmée en automne prochain. **La date sera sur le site de la bibliothèque bibliolien.fr et affichée à la bibliothèque.**

L'ATELIER DESSIN DU MERCREDI 15 MARS :

À l'occasion de Festival Couleurs d'enfance, la bibliothèque a accueilli l'autrice et illustratrice Élodie Balandras pour un atelier artistique et intergénérationnel autour de son livre « Un nouveau printemps pour pépé ours », les enfants et les adultes ont pu apprendre à dessiner un ours en salopette !!



PROGRAMMATION 2023



LE PRIX LITTÉRAIRE « A VOS LIVRES 2023 » EST DISPONIBLE.

Organisée par les bibliothécaires du réseau Lire du Salève au Vuache, cette sélection littéraire met en lumière 6 ouvrages définis selon les coups de cœur du moment. Pour chaque livre lu, donnez votre avis et ainsi participez à l'attribution du Prix A vos livres.

LES NOUVEAUX POLARS SONT LÀ !

Votre collection de romans policiers s'enrichit d'une trentaine de nouveaux ouvrages arrivés fraîchement début juin, de quoi passer un été entre suspense et enquêtes.



N'hésitez pas à demander conseil à nos bibliothécaires bénévoles Lucie, Rosy et Joseph qui vous ont préparé une sélection.

NOUVEAU : LE PRIX LITTÉRAIRE ADULTE ROSINE PERRIER

Le prix littéraire Rosine Perrier, organisé en partenariat avec l'association « Le Colporteur » et le Salon du livre d'Hermillon, récompense une œuvre de fiction (romans, récits, nouvelles) inscrite dans un territoire - français ou de langue francophone.

La bibliothèque propose à ces lecteurs pour la première fois de participer au vote de ce prix.

La sélection est disponible à la bibliothèque et présentée à l'occasion des « café littéraire ».



GRAINOTHÈQUE

Le printemps est arrivé et les jours de plantation aussi. La bibliothèque vous propose de participer à une Grainothèque.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un système où chacun peut déposer et prendre des graines pour les échanger et les partager. L'emprunt et l'échange de semences y sont libres et gratuits.

COMMENT FAIRE POUR PARTICIPER ?

- Les semences de la grainothèque sont libres, vous pouvez vous servir.
- Les graines sont précieuses, EMPRUNTEZ et SEMEZ à la mesure de votre jardin, de votre balcon ou de votre rebord de fenêtre. Prenez celles que vous êtes sûr de planter.
- Des petits sachets sont disponibles à l'accueil de la bibliothèque.
- Chaque jardinier peut emprunter des sachets de graines et en apporter, provenant de ses propres plantations.
- N'utiliser aucun engrais chimique si possible, parce que le bio c'est si bon !



LA GRAINOTHÈQUE :

Le printemps est arrivé et les jours de plantation aussi. La bibliothèque vous propose à nouveau de participer à une Grainothèque. C'est un système où chacun peut déposer et prendre des graines pour les échanger et les partager. L'emprunt et l'échange de semences y sont libres et gratuits.

HEURE DU CONTE LE SAMEDI 10 JUIN À 10H30 À LA BIBLIOTHÈQUE.

Vos bibliothécaires vous racontent des histoires pour petites et grandes oreilles selon un choix de livres parmi leurs coups de cœur du moment.

Histoires à partir 3 ans entrée libre et gratuit

Les dates des prochaines séances seront sur le site de la bibliothèque bibliolien.fr et affichées à la bibliothèque.



CONCOURS PHOTO : « DIS COMMENT TU LIS ? »

Seul, à deux, en groupe, en famille ou avec des amis, chacun peut se prendre en photo en train de lire, dans sa position favorite et selon une mise en scène de son choix.

Concours tout public, adulte et enfant.

Déposez votre participation directement à la bibliothèque ou dans la boîte aux lettres.

Indiquez votre nom - prénom - adresse postale - mail - âge **avant le 30 juin 2023.**

Modalités et règlement disponible à la bibliothèque.



LES RENDEZ-VOUS



RENCONTRE-DÉBAT

LE SAMEDI 3 JUIN À 10H30 à la bibliothèque, inscription conseillée, tout public.

COMMENT LES ÉCRANS RÉINVENTENT LES RELATIONS FAMILIALES ?

Animée par Nabil Louaar (auteur-réalisateur) et Stéphane Foussier (Docteur en psychologie).

D'autres rencontres seront prévues en septembre et novembre 2023 dans le cadre de notre programmation commune avec le réseau des bibliothèques « les Rendez-vous : Et si on en parlait ? ».

Renseignements et inscription à la bibliothèque : bibliotheque@beaumont74.fr

LE CAFÉ LITTÉRAIRE À LA BIBLIOTHÈQUE.

Un samedi par mois à 10h30.

Ce club de lecture est ouvert à tous à partir de 18 ans. Antoinette vous accueillera autour d'un café pour ces moments conviviaux autour des coups de cœur de chacun et des bibliothécaires.

Les dates des prochaines séances seront sur le site de la bibliothèque bibliolien.fr et affichées à la bibliothèque.

**RENCONTRE POUR MIEUX COMPRENDRE LES OISEAUX :
SAMEDI 16 SEPTEMBRE 10H30 À LA BIBLIOTHÈQUE**

À l'occasion de la journée européenne du patrimoine, Monsieur Jean-Pierre Matérac ancien garde forestier et président du LPO Haute-Savoie pendant 30 ans (ligue pour la protection des oiseaux) et grand passionné des oiseaux nous présentera la faune de notre région.



**VENDREDI 6 OCTOBRE À 19H :
« LA PETITE FILLE DE MONSIEUR LINH »**

Sur inscription - à partir de 12 ans - salle des fêtes.

La Compagnie des Arts Tikulés, compagnie de théâtre d'ombres et d'objets, vous propose « La petite fille de Monsieur Linh » d'après le livre de Philippe Claudel, Éditions Stock.

Une comédienne-marionnettiste et un musicien entraînent les spectateurs au gré des mots et des notes dans l'histoire de Monsieur Linh. Simple et touchant, ce spectacle évoque la guerre, l'exil et la solitude mais aussi une rencontre et au-delà des mots une amitié improbable.

**« PARTIR EN LIVRE 2023 » :
DES LECTURES AU PARC**

Le mercredi 12 juillet de 15h à 17h30 : la bibliothèque vous donne à nouveau rendez-vous au parc pour des séances de lectures pour petits et grands. Ce sera l'occasion de se poser en famille et de partager des moments de lectures confortablement installés sous les parasols.

Le mercredi 19 juillet de 15h à 17h30 : nous ferons un petit tour des contes du monde, lectures d'histoires en plusieurs langues étrangères (italien, arabe, allemand...) avec musique et bonne humeur...



**SAMEDI 9 DÉCEMBRE 10H30 À LA BIBLIOTHÈQUE :
« ÇA CHAUFFE AU PÔLE NORD ! »**

par la compagnie Les contes joyeux.
Sur inscription - à partir de 3 ans.

« Aïe, aïe, aïe, le Père Noël s'est absenté quelques jours de son village et les Lutins ne font que des bêtises. Si le Père Noël s'en rend compte, il risque bien d'annuler la fête cette année ! Alors qui pourra nous aider à tout réparer ? »





ZOOM SUR LES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

À l'occasion de l'AG de l'association des bénévoles de la bibliothèque de Beaumont, Monsieur le Maire Marc Genoud a voulu remercier mardi 8 novembre 2022 **Édith Bischler pour ses 30 ans en tant que Présidente de l'association**. Durant toutes ses années Mme Bischler a œuvré avec l'aide d'une dizaine de bénévoles pour donner un accès aux livres auprès des jeunes et moins jeunes de la commune. Grâce à cette implication, la bibliothèque est devenue municipale en 2008 et une professionnelle du métier a été embauchée en 2020. La nouvelle présidente Jeanine Matérac prendra le relais avec fierté et enthousiasme.

Marielle Lisena la responsable de la bibliothèque tient à remercier tout particulièrement cette équipe composée aujourd'hui de 15 bénévoles indispensables au bon fonctionnement de la bibliothèque: Annie, Antoinette, Catherine, Édith, Fabia, Ingrid, Jeanine, Jeannette, Joseph, Josiane, Lucie, Martine, Monique, Rosy et Sabine. Cette association des bénévoles essentielle et très dynamique permet d'offrir un service toujours plus varié à tous nos adhérents tout au long de l'année, elle participe également au financement d'animations comme des spectacles, des rencontres...

La composition de cette association a changé cette année, Jeanine est présidente, Antoinette vice-présidente, Lucie secrétaire et Martine trésorière.

MAIS QUE FONT LA BIBLIOTHÉCAIRE ET L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES QUAND LA BIBLIOTHÈQUE EST FERMÉE ?

Comme de nombreux métiers, on peut difficilement imaginer ce que la bibliothécaire fait quand c'est fermé. Le prêt de livre n'est que la partie visible de l'iceberg !

- On fait de la veille documentaire (travail de repérage dans les revues ou sites professionnels afin de préparer les commandes).
- On prépare les commandes auprès de fournisseurs spécialisés, on se rend sur place pour des conseils.
- On enregistre les acquisitions dans le logiciel (c'est le catalogage).
- On bulletine les revues (réception des périodiques).
- On équipe des documents (mettre une cote, couvrir, protéger), on les répare si besoin.
- On désherbe (terme pour désigner le retrait des rayons des documents abîmés ou obsolètes...).
- On fait du récolement (terme pour désigner l'inventaire des collections).
- On fait des statistiques pour le ministère de la Culture, pour la Sofia et pour la Municipalité.
- On répartit le budget d'acquisition selon notre politique documentaire.
- On réceptionne et pointe les commandes.
- On prépare des animations et la programmation culturelle sur l'année.
- On met en place des expositions, des Prix littéraires, des partenariats.
- On planifie et accueille les scolaires. On prépare le contenu et l'organisation.
- On passe les documents en retours, les nettoie et les range.



- On valorise les collections avec des bibliographies sur place ou sur le site de la bibliothèque.
- On décore la bibliothèque selon l'actualité.
- On prépare les réservations et on répond aux mails des lecteurs et des collectivités.
- On participe à des réunions d'équipe et de Réseau des bibliothèques.
- On part en formation car notre métier se renouvelle tout le temps...
- On alimente le site internet de la bibliothèque bibliolien.fr et la page facebook de la commune.
- ...

Bref !!! Bienvenue dans votre bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE DE BEAUMONT

71 Grand'rue - Beaumont

Tél. 09 67 21 38 22

Mail : beaumont@bibliolien.fr

www.bibliolien.fr/beaumont



LES JARDINS FAMILIAUX

Les jardins familiaux sont des espaces verts populaires qui permettent aux habitants de la commune qui n'ont pas de terrain de cultiver des plantes, des légumes, des fruits et des fleurs dans un environnement partagé. Ces jardins offrent de nombreux avantages, notamment la création d'une communauté solidaire et engagée, la promotion de la biodiversité et la production locale de nourriture.

Il y a 23 lots sur la commune, dont 19 situés au bas du parc Meyer. Les usagers de ces jardins ont récemment été consultés pour améliorer leur pratique culturelle compte tenu des risques de sécheresse. La concertation a permis de définir trois projets majeurs qui ont été mis en œuvre pour améliorer la durabilité et l'essor des jardins.

Tout d'abord, l'installation d'un composteur collectif. Cette initiative permet aux jardiniers de recycler leurs déchets alimentaires et organiques pour produire du compost qui peut être utilisé pour fertiliser les plantes dans les jardins. Cette pratique réduit la quantité de déchets envoyés dans les décharges, tout en améliorant la qualité du sol et en réduisant les coûts d'engrais. L'inauguration du composteur a eu lieu le mardi 16 mai en soirée autour du verre de l'amitié. Le maître composteur de la CCG a rappelé à cette occasion le bon usage du composteur.



Lancement de compostage collectif aux jardins familiaux: 3 bacs de 600 L installés



Ensuite, pour réduire la consommation d'eau, un projet de réservoirs pour recueillir l'eau de pluie est à l'étude et ils seraient probablement installés à l'automne. Les jardiniers pourront ainsi arroser leurs plantes sans puiser dans les ressources en eau potable, afin de réduire la pression sur les sources d'eau potable et les coûts pour la collectivité.

Enfin, une clôture a été créée pour protéger le travail des maraîchers. Cette clôture permet d'éviter la visite des animaux domestiques qui trop souvent déposent leurs déjections et ruinent alors le travail des jardiniers. Cette clôture permet aussi de clarifier les espaces dédiés au jardinage de celui de la promenade et de réduire la tentation de vol des récoltes.

Pour améliorer les pratiques culturelles et mieux se préparer au risque de sécheresse, une journée de formation à la permaculture a été organisée. Les jardiniers ont appris de nouvelles pratiques économes en eau et en travail, et ont également découvert de nouvelles semences. Même les plus aguerris ont pu approfondir leur pratique. À l'issue de cette formation, les participants ont manifesté leur volonté de développer des réserves semencières d'une part et d'autre part de redessiner l'organisation générale des jardins à travers un travail de « design », comme on l'appelle en permaculture. Ce travail permettra d'optimiser les ressources et les rendements des jardins, tout en améliorant l'esthétique et l'accessibilité.

En conclusion, les jardins communautaires sont des espaces verts importants qui ont toutes leur place au centre bourg et offrent de nombreux avantages à la communauté. Les initiatives mises en place dans les jardins communaux ont permis de réduire la pression sur les ressources en eau, de favoriser le recyclage des déchets et de développer des semences démontrant ainsi l'ingéniosité des usagers de ces jardins.

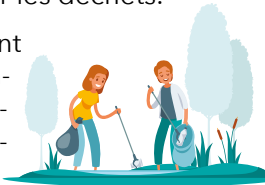


NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le samedi 25 mars dernier, malgré un temps pluvieux et venteux, un groupe de bénévoles s'est rassemblé devant la Mairie pour participer à une opération de ramassage des déchets appelée « Nettoyage de printemps ». L'objectif était de nettoyer les rues, les chemins et les espaces publics de la commune afin de protéger l'environnement et de préserver la beauté de la nature qui nous entoure.

L'équipe organisatrice avait prévu un accueil chaleureux pour tous les participants avec un café, des croissants et des jus de fruits. Une fois que tout le monde était prêt, les bénévoles ont été divisés en deux groupes de dix personnes chacun incluant des enfants. Les groupes ont reçu des gants, des sacs-poubelles et quelques consignes pour collecter les déchets.

Les deux groupes ont courageusement sillonné la commune, ramassant des déchets abandonnés le long des routes, dans les fossés, les ruisseaux et près des Points d'Apport Volontaire (PAV). Les participants ont travaillé ensemble pour ramasser tout ce qui était possible, des canettes de soda et des emballages de fast-food, aux sacs en plastique et même des vieux appareils électroniques abandonnés.



Le travail de ramassage a duré plusieurs heures, et chaque groupe a collecté une quantité impressionnante de déchets, soit au total 190 kg collectés. Cependant, ils ont également remarqué que la plupart des petits déchets ne peuvent pas être ramassés, car ils sont difficilement visibles. Ce sont pourtant ces petits déchets qui sont les plus dangereux, car ils sont facilement mangés par les animaux ou absorbés par les plantes. À long terme, cela peut nuire à la santé des êtres vivants et polluer l'environnement.

Après plusieurs heures de travail, les deux groupes se sont finalement retrouvés pour échanger sur leurs découvertes et pour voir ce qu'ils ont accompli. Ils ont pu constater que les déchets étaient surtout concentrés près des PAV, dans les fossés et les ruisseaux, emportés par le vent.

Au final, cette opération de ramassage des déchets a été un succès. Elle a permis de sensibiliser la population sur les dangers de la pollution et l'importance de préserver notre environnement. En ramassant les déchets abandonnés, les bénévoles ont montré que chacun peut faire sa part pour protéger notre planète et maintenir la beauté de notre commune.



PLANTATION DE VÉGÉTAUX

Premiers pas pour déminéraliser la place centre - les arbres apporteront agrément, ombre et fraîcheur



LES DÉCHETS VERTS : UNE RESSOURCE LOCALE

Il est assez paradoxal de qualifier un produit de la nature de déchet. Et pourtant le produit des tailles des haies, des arbustes ou des gazons est le plus souvent apporté en déchetterie et devient dès lors des déchets. Ils sont ensuite transportés vers le SIVALOR (syndicat public de traitement) et pour certains d'entre eux valorisés en compostière sur un autre site. Puis ils reviennent ironiquement parfois sur leur lieu d'origine sous forme de sacs de terreau.

Le SIVALOR précise « qu'environ 40 % du compost réalisé grâce aux déchets verts déposés dans les déchèteries trouvent une utilisation locale. Pour le reste, nous le retrouvons dans les grandes surfaces de jardinage et de bricolage... prêt à venir améliorer le sol de nos potagers et la santé de nos plantes ».

Voilà un circuit peu vertueux et surtout coûteux 54 €/t de traitement et 25,50 €/t de transport qui pourrait, avec un peu de bonne volonté et d'exigences notamment auprès des prestataires paysagers, ne plus être consommateur de trajets et de traitements superflus.



Voici quelques conseils pour profiter des ressources du jardin plutôt que de les jeter :

- Composter avec les déchets de cuisine pour récupérer de l'engrais naturel gratuit et économiser des allers-retours aux containers ou en déchetterie ; en plus vos sols exigeront moins d'arrosage. www.cc-genevois.fr/fr/vie-pratique-et-services/vos-dechets/compostage ;
- Pailler grâce aux feuilles ou broyats de bois déposés aux pieds des arbustes ou des plantations, le sol est enrichi et mieux protégé des adventices et de la déshydratation ;
- Tondre moins court, afin de stimuler l'enracinement et laisser les résidus de tonte sur place en utilisant la capacité de broyat (mulching) de votre tondeuse pour enrichir le sol ;
- Choisir des espèces adaptées qui nécessitent moins d'entretien et moins d'eau, résistantes aux fluctuations importantes des conditions climatiques.

Rappelons-nous que la réduction des déchets verts est un des axes prioritaires du PLPDMA (programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés) (voir article page 38-39)) à la portée de tous pour préserver notre environnement.

JOURNÉE SOLIDARITÉ DÉFENSE - ÉCOLE BEAUPRÉ

Les élèves de l'Ecole Beaupré ont participé à la première journée Solidarité Défense, un grand rassemblement dans l'enceinte militaire du 27^{ème} BCA qui a marqué les esprits des 600 jeunes élèves qui auront pu découvrir durant une matinée l'univers du célèbre Bataillon des Glières, au travers d'un parcours ludique et instructif.

Le Colonel Vincent Minguet les a accueillis en compagnie de Monsieur le Préfet et du Président de l'association Solidarité Défense créée en 1994, Jean-Marie Bocquel. Cette association reconnue d'utilité publique en 2005, a pour mission de soutenir les militaires engagés sur le terrain, les blessés graves et les familles des soldats décédés en opérations.

Les élèves de notre école ont été récompensés pour avoir envoyé des lettres, des dessins et des poèmes aux soldats en opérations extérieures.



Christophe Seifert, premier adjoint, a représenté Monsieur le maire de Beaumont lors de la clôture de cette journée.



UN MARCHÉ AUX FLEURS RÉUSSI !

Lors du dernier marché communal début juin, l'équipe du comité des fêtes a organisé son marché aux fleurs et de nombreux habitants ont pu trouver de quoi agrémenter leurs potées et jardins pour l'été. Ce marché aux fleurs est proposé grâce aux fleurs et plantes de LO Fleurs à Neydens ce qui a permis de répondre aux demandes de chacun pour des plans de tomates de variétés différentes, des aromatiques, des géraniums ou encore autres bégonias, pétunias et œillets d'Inde qui ont tous eu beaucoup de succès.

Les bénéfices de ce marché devenu un rituel pour les jardiniers amateurs, permet au comité des fêtes de compléter son budget pour les nombreuses animations qui sont organisées chaque année (fête de la musique, bal du 13 juillet, entre autres).



**UN GRAND MERCI À L'ÉQUIPE
DES JOYEUX BÉNÉVOLES !**



CHALLENGE MOBILITÉ ET MAI À VÉLO PROMOUVOIR LES MODES DE DÉPLACEMENT ACTIFS

Du lundi 22 au vendredi 26 mai 2023, la commune de Beaumont et Moby ont participé pour la seconde fois à l'initiative nationale « Mai à vélo ». Cet événement vise à encourager l'utilisation du vélo comme moyen de transport, à promouvoir les modes de déplacement actifs et à sensibiliser la population aux enjeux de la mobilité.

Le jeudi 25 mai, de 16h30 à 18h30, des animations ont été prévues pour toute la famille. **Les enfants dès l'âge de 3 ans ont pu participer à des parcours de manéabilité, encadrés par des moniteurs diplômés.** Des balades en groupe ont également été organisées, permettant ainsi aux participants de découvrir les joies du vélo en toute sécurité.

Le programme s'est étoffé cette année pour offrir un panel d'informations et de services vélo pour toute la famille : des vélos électriques, des vélos cargos de longue taille et un système de tractage ont pu être essayés. Ces nouvelles techniques permettent d'améliorer le confort et la praticité du vélo, ouvrant ainsi de nouvelles possibilités pour les déplacements quotidiens.

Un stand de réparation de vélos a été mis en place pour offrir des services de réparation et d'entretien aux cyclistes. Un autre a proposé le marquage des vélos, une mesure essentielle pour dissuader le vol et faciliter la récupération des vélos volés.

En complément, une information sur les services vélo disponibles sur le territoire a été dispensée, notamment sur la location longue durée de vélos électriques proposée par la Communauté de communes du Genevois appelé « Genevois roule ». Ce dispositif permet de découvrir la pratique du vélo électrique avant d'en posséder un.

Enfin, l'événement a maintenu la tradition du goûter offert aux enfants, une petite récompense bien méritée après une journée d'activités sportives et ludiques.

Au final, c'est plus de 100 enfants et leur parent qui sont venus profiter des animations sous un soleil radieux amenant à prolonger l'évènement jusqu'à 19h.





LE CHALLENGE MOBILITÉ DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BEAUPRÉ SE DÉROULE QUANT À LUI DU 22 AU 26 MAI.



L'objectif de ce défi était d'encourager les élèves, les familles et les agents à expérimenter des modes de déplacement et d'organisation alternatifs à la voiture individuelle pour se rendre à l'école Beupré. Les participants ont été invités à essayer différentes options, telles que la marche, le vélo, la trottinette mais également les modes partagés comme le covoiturage ou le partage de trajets à pied ou à vélo, afin de réduire l'utilisation de la voiture.

Il est important de souligner que l'utilisation du vélo ou la marche à pied dans une commune avec un dénivelé « marqué » et sans aménagements cyclables adaptés peut présenter certains défis.

Félicitations à tous ceux qui ont relevé le défi malgré les contraintes et ont montré leur détermination à promouvoir des alternatives à la voiture individuelle. Votre implication contribue à sensibiliser la communauté et à faire progresser la mobilité active dans la commune de Beaumont. Votre engagement est une source d'inspiration pour tous, et nous sommes fiers de vous compter parmi les acteurs du changement.

Nous sommes convaincus que les projets en cours visant à améliorer les aménagements cyclables à Beaumont contribueront à rendre les déplacements à vélo plus accessibles et plus sûrs pour tous les habitants. Ces initiatives futures faciliteront encore davantage l'adoption de modes de déplacement actifs et durables dans la commune.



À la fin du Challenge, une remise de prix a eu lieu pour récompenser les efforts fournis. Ont été ainsi récompensées la classe la plus écomobile, celle qui réussit à adopter les modes de déplacement les plus respectueux de l'environnement, ainsi que la classe ayant fait les plus grands efforts pour changer ses habitudes de déplacement.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès du Challenge mobilité et de l'événement Mai à vélo à Beaumont. Leur dévouement et leur soutien ont été essentiels pour faire de ces initiatives des moments mémorables et porteurs de sens.

Tout d'abord, un grand merci aux enseignants de l'école élémentaire Beupré pour leur implication dans le comptage des modes utilisés par les élèves. Leur participation active a permis d'évaluer l'impact positif des modes de déplacement alternatifs et de sensibiliser les élèves à l'importance de la mobilité douce.



Nous souhaitons également exprimer notre gratitude envers **le comité des fêtes** pour l'animation du goûter offert aux enfants. Leur engagement à créer une atmosphère festive et conviviale a contribué à rendre cet événement encore plus agréable pour les participants.

Un grand merci également **aux services techniques de la commune de Beaumont** pour leur précieuse contribution à la préparation et à la mise en place des animations. Leur travail en coulisses a assuré le bon déroulement des activités et a permis de garantir la sécurité de tous les participants.

Nous tenons à remercier chaleureusement la Communauté de communes du Genevois (CCG), le bureau de la montagne du Salève, le VTT club de St Julien, l'Agence Eco-mobilité, l'Espace Cycles Électriques, ainsi que tous les volontaires du comité MOBY. Leur soutien, leur expertise et leur engagement en faveur de la mobilité durable ont grandement contribué au succès de cet événement.

Enfin, nous exprimons notre reconnaissance envers tous les participants, qu'ils soient élèves, familles, professionnels ou simplement amateurs de vélo. Leur enthousiasme et leur participation active ont créé une

atmosphère dynamique et ont fait de cette semaine un véritable succès.

Grâce à l'engagement et au soutien de tous ces acteurs, le Challenge mobilité et Mai à vélo à Beaumont ont réussi à promouvoir des modes de déplacement durables et à sensibiliser la population aux enjeux de la mobilité active. Ensemble, nous avons pris des mesures concrètes pour encourager l'utilisation du vélo et d'autres alternatives à la voiture individuelle, contribuant ainsi à la préservation de notre environnement et à l'amélioration de notre qualité de vie.



SECRETS DES LIEUX

Les lieux ont tous une histoire, voire des histoires, qui les font vivre. Genius Loci les rassemble sur un site internet grâce à des médailles posées dans les endroits choisis. Genius Loci start-up lancée par Stéph et Eglé Cruchon, propose une manière innovante de valoriser le patrimoine. « Si on veut que le tourisme soit plus durable et que les gens voyagent plus près de chez eux, il faut qu'ils puissent découvrir des lieux insolites et leurs secrets »

Leurs médailles valorisent les secrets cachés de notre région, de manière durable et participative.

Par l'intermédiaire de cette petite médaille en acier inox de 10 cm de diamètre, vous accédez aux secrets d'un lieu. Cette nouvelle mise en valeur de notre patrimoine combine le physique avec ce petit cercle d'acier et le digital en vous permettant d'accéder à des informations en scannant le QR code apposé au centre de la médaille grâce à votre smartphone. Genius Loci favorise un tourisme qui prend son temps, pour découvrir dans une région, les lieux et le patrimoine secondaire qui ne figure pas dans les guides mais qui sont souvent bien connus des anciens.



“

5 médailles sont implantées sur la commune de Beaumont, à vous de les découvrir lors d'une balade en famille !

(pour vous y aider une carte est disponible : geniusloci.com/carte/)

”



Genius Loci remporte le prix du public et une médaille d'Or au Salon International des Inventions de Genève 2023

Si vous avez des idées de sites, La Salévienne se fera un plaisir de collaborer à l'installation de nouvelles médailles : www.la-salevienne.org

INFECTION DES RUCHERS PAR LA LOQUE AMÉRICAINE

Pour donner suite à la confirmation d'infection d'un rucher par la loque américaine sur la commune de Neydens, l'arrêté préfectoral 2023-01422 portant délimitation d'une zone de protection et d'une zone de surveillance a été publié par la préfecture de la Haute-Savoie. Vous pouvez consulter cet arrêté en mairie de Beaumont.



La loque américaine est une maladie contagieuse touchant les abeilles, maladie due à une bactérie qui présente un risque de dissémination important par ses spores (matériel infecté, pillage entre ruches...) et qui provoque une forte mortalité sur les colonies infectées.

Il n'y a aucun risque sur la santé humaine, même via la consommation de miel issu de ruchers infectés.

Un recensement des ruchers est en cours sur les communes avoisinantes et tous les ruchers situés à l'intérieur de la zone de protection feront l'objet d'une visite sanitaire par un vétérinaire apicole mandaté.

L'arrêté susmentionné imposant des restrictions de mouvements, tant en zone de protection qu'en zone de surveillance, je vous serais reconnaissant de bien vouloir en assurer une communication auprès de vos administrés.

Nous rappelons ici que la déclaration des ruchers est obligatoire mais qu'elle est malheureusement insuffisamment réalisée; en conséquence, si vous avez connaissance de certains ruchers sans numéro d'identification au sein de vos communes, je vous remercie de nous en faire part afin que nous puissions y donner les suites administratives nécessaires.



**La DDPP reste à votre disposition
pour tout complément d'information**
ddpp-spae@haute-savoie.gouv.fr / 04 50 10 30 92.



DOMMAGES CAUSÉS AUX COLONIES

La loque américaine est une maladie de couvain, causée par la bactérie sporulante *Paenibacillus larvae*. Seules les larves jeunes sont sensibles à l'infection, les abeilles adultes ne sont pas touchées.

Lorsqu'une larve est infectée, le couvain entier de la colonie peut être rapidement atteint par la bactérie. La colonie ne sera alors pas en mesure d'élever une quantité suffisante de jeunes ouvrières, ce qui entraînera son affaiblissement voire sa mort.

PRÉVENTION

L'attention doit être portée sur la prévention de la maladie, qui repose sur l'application de bonnes pratiques apicoles et de prophylaxie. Les introductions d'abeilles (ex : nuclei, reines, essaims collectés...), de produits de la ruche (miel, pollen, cire...) et de matériel dans une colonie ou un rucher doivent être réalisées avec grande précaution. Le pillage doit être évité. Toutes les colonies (et en particulier le couvain) doivent être régulièrement inspectées afin de détecter précocement toute anomalie. Les cadres de couvain doivent être renouvelés régulièrement.

QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION ?

Dans l'Union Européenne et en France, la loque américaine est une maladie réglementée. En cas de suspicion, la Direction Départementale en charge de la Protection des populations (DDecPP) doit être alertée. Des échantillons du couvain suspect seront à envoyer dès que possible à un laboratoire agréé pour analyse de confirmation.

LE COMITÉ FÉMININ POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN DES SAVOIE À FÊTÉ SES 20 ANS DE PRÉVENTION



Le Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein des Savoie, reconnu d'intérêt général et créé en 2002, s'est donné pour objectif de promouvoir la prévention et de soutenir la recherche médicale à travers deux vecteurs de communication : l'art et le sport. Depuis sa création, le Comité Féminin porte la voix des femmes pour la prévention et le dépistage du cancer du sein qui touche une femme sur huit.

Pour ses 20 ans, le Comité a choisi deux axes prioritaires, promouvoir l'information sur le cancer de la femme jeune et poursuivre le soutien à la recherche médicale.

PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « JEUNE ET ROSE »

Présente désormais en région AURA, cette équipe de jeunes femmes diffuse de l'information auprès du public jeune et organise des ateliers de prévention. Si le cancer du sein de la femme jeune reste rare, il demeure une réalité encore mal connue du grand public. **Sur 60 000 cas de cancers du sein diagnostiqués chaque année en France, 3 000 concernent des femmes de moins de 40 ans, soit 5 % environ.**

Le Comité a également organisé des communications dédiées à la prévention du cancer du sein et du cancer utérin auprès des jeunes en établissements d'enseignement - lycée et MFR - ainsi que des interventions en entreprise.

PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DE CANCÉROLOGIE LÉON BÉRARD À LYON

Après avoir soutenu en 2016 un projet de recherche du CHU Grenoble Alpes et en 2018 un projet du Pôle de Biologie du Développement et Cancer au centre de Recherche de l'Institut Curie, c'est un projet régional « Cellules souches mammaires et cancer du sein » porté par le Dr Emmanuel Delay et l'équipe de recherche dirigée du Dr Véronique Maguer-Satta du CRCL que le Comité a décidé de financer dès 2019.

Le but ultime est de trouver un moyen de tuer les cellules souches cancéreuses, tout en épargnant les cellules saines et ainsi éviter les récidives.

Grâce à la forte mobilisation des différents acteurs bénévoles, le Comité a financé une convention de partenariat triennal pour un **montant global de 60 000 euros**.

Un nouveau partenariat à hauteur de 30 000 euros a été conclu cette année avec cette même équipe de recherche sur un projet visant à identifier « **L'origine des dérégulations des gènes BRCA et leur rôle dans l'apparition de certains cancers du sein** ».

À noter deux nouveaux partenariats - **Sport Santé** avec le club d'aviron de Sevrier et le Médipôle de Savoie - et un partenariat sur l'art thérapie en cours avec le **Change - Centre Hospitalier de la Région Annécienne et du Genevois**.

DES ÉVÉNEMENTS INÉDITS ONT PONCTUÉ L'ANNÉE DES 20 ANS :

10 mai : Un défilé caritatif « Femmes de têtes » animé par 20 mannequins d'un jour, coiffés, chacun d'un turban ou chapeau illustrant son métier, conçu et accessoirisé par Maryline Mugnier, créatrice annécienne, dans la Cour de l'Abbaye de la Fondation Christian REAL, en présence des œuvres de Kymia, artiste sculpteur à qui nous devons la sculpture du sein, notre emblème.

11 juin - Un vide dressing caritatif au Boutik Hôtel, à Annecy.

24 juillet - Une randonnée cyclotouriste en mobilité douce ouverte à tous, des Houches à Bonneville sur la véloroute du Pays du Mont Blanc.

2 octobre - La 8^e édition du Trophée du Golf Octobre Rose sur les greens du Golf du Lac d'Annecy.

6 octobre - Les foulards de l'Espoir. Une vente aux enchères de foulards de femmes célèbres, comédiennes, écrivaines, humoristes, etc. et conférence médicale annuelle à la Fondation Mérieux.

Les nombreux bénévoles ont œuvré avec les soignants, les différents acteurs du territoire, partenaires, communes, associations de communes, clubs sportifs, associations culturelles, entreprises, commerçants... pour convaincre l'ensemble des femmes et le public en général de **l'importance du dépistage précoce par la mammographie pour accroître les chances de guérison.**

Les événements organisés au cours de la campagne de prévention « octobre rose » relayée par de nombreuses communes et partenaires au profit du Comité augmentent chaque année et **contribuent à améliorer le taux de dépistage du territoire, avoisinant les 60 %, supérieur au taux national.** Ils lui permettent également de renforcer sa contribution à la recherche médicale.

La création d'un Conseil scientifique est également prévue cette année avec notamment la participation du professeur Dominique Leroux, onco-généticienne et du Docteur Jean-Pierre Gurret, médecin radiologue référent du Centre de coordination du dépistage organisé des cancers des Savoie.

✉ contact@cancerdusein-depistagedessavoie.org

🏠 www.cancerdusein-depistagedessavoie.org

📌 Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein des Savoie

📺 YouTube : Comité de dépistage du cancer du sein 74



ESPACE FRANCE SERVICES



UN GUICHET ITINÉRANT POUR FACILITER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DES HABITANTS

Un guichet itinérant pour faciliter les démarches administratives des habitants

Ouvert depuis le 1^{er} mars 2022, l'Espace France Services Itinérant du Genevois fait partie des 2055 guichets ouverts en France à l'initiative de l'État pour faciliter les démarches quotidiennes des habitants. Il est animé par deux agents dédiés et financés par l'État, le Département et la Communauté de communes du Genevois.



C'est un lieu où les citoyens peuvent être accueillis, informés et accompagnés dans leurs démarches administratives, en ligne et hors ligne. Il s'agit d'un accompagnement de premier niveau. L'Espace France Services du Genevois répond à plusieurs grandes missions :

- Être un relais entre la population, les administrations et divers organismes sociaux.
- Accompagner les citoyens dans leurs démarches administratives au quotidien.

- Favoriser l'inclusion numérique en aidant les personnes en difficulté.
- Rapprocher les services publics au plus près du citoyen de la Communauté de communes du Genevois grâce à un service itinérant.
- Être un guichet unique de services.

9 partenaires nationaux

- le Ministère de l'Intérieur et de la Justice,
- la Direction Générale des Finances Publiques,
- Pôle Emploi,
- l'Assurance retraite,
- la Caisse nationale des Allocations Familiales,
- la Mutualité sociale agricole,
- la Poste,
- l'Agence nationale des Titres Sécurisés.

Horaires et lieux d'accueil

Journée	Sous-Préfecture		Itinérance	
	Matin	Après-midi	Horaires	Commune
Lundi	8h30 - 12h	Fermé	14h - 16h30	Viry
			14h - 17h	Beaumont
Mardi	Fermé	13h30 - 17h		
Mercredi	8h30 - 12h	13h30 - 17h uniquement sur RDV	14h - 17h	Valleiry
Jeudi	8h30 - 12h	Fermé	14h - 17h	Archamps semaines impaires
Vendredi	8h30 - 13h	14h - 17h uniquement sur RDV		

Un espace qui répond aux besoins des citoyens

Depuis son ouverture, 3086 personnes ont été accueillies à l'EFS itinérant du Genevois.

ASSOCIATIONS :

ENSEMBLE, NOUS ALLONS PLUS LOIN.

Quels que soient nos goûts ou les causes que nous défendons, nous croyons que les partager ensemble est essentiel. Nos associations nous donnent cette opportunité chaque jour. Grâce à ce bulletin municipal, nous vous permettons de trouver une activité à faire ensemble sur notre commune et nous aidons celles et ceux qui les proposent à se faire connaître.

Nous avons la chance que nos associations remplissent plusieurs rôles étant donné la diversité des motivations qui animent ceux qui en sont à l'origine, à destination soit essentiellement de ses membres soit de l'ensemble de la communauté :

- ▶▶ partage d'un loisir entre membres (associations sportives...),
- ▶▶ défense des intérêts des membres (personnes souffrant d'une maladie spécifique, commerçants...),
- ▶▶ rôle caritatif, humanitaire, social (APE, comités des fêtes...),
- ▶▶ expression, diffusion et promotion d'idées ou d'œuvres (créations artistiques...).



Il y a alors différentes manières de s'impliquer dans les activités de nos associations. Vous pouvez :

- ▶▶ participer sans être membre (dons, implication dans certaines actions...),
- ▶▶ être adhérent (cotisation...),
- ▶▶ vous engager en prenant directement en charge les actions mises en œuvre par l'association,
- ▶▶ participer aux organes dirigeants de l'association.

N'oublions pas que derrière ces associations se cachent de très nombreux bénévoles. Nous tenons à les remercier et à les féliciter pour leur engagement au service d'une citoyenneté active et solidaire.

Et même si les Français n'ont jamais été aussi nombreux à vouloir donner de leur temps de façon désintéressée, renforcer, fidéliser et valoriser nos bénévoles sont des problématiques communes à toutes nos associations.

ALORS SI VOUS PASSIEZ DE CONSOMMATEURS À ACTEURS ?

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

CULTURE



BIBLIOTHÈQUE DU CHÂBLE BEAUMONT

Plaisir de lire **”**

Association de 14 bénévoles qui interviennent en support logistique auprès de Marielle LISENA, bibliothécaire employée communale. L'association assure les permanences d'accueil au public, réalise la mise en place d'animation auprès des écoles. Elle finance tout ou partie de la venue d'auteurs, (repas, hébergement, prestations), ainsi que l'achat de petits mobiliers. Elle assure l'animation d'un café littéraire ouvert tous.



CONTACT

Jeanine MATERAC

09 67 21 38 22

jeanlnmaterac@gmail.com

CHORALE DU CHABLE

*Donner aux uns la possibilité de chanter,
aux autres l'envie de le faire, et à tous, le plaisir
d'écouter.* ”

Pratique du chant choral à voix mixtes.

1 pupitre → voix de soprano

1 pupitre → voix d'alto

1 pupitre → voix de ténor

1 pupitre → voix de basse

Nous travaillons en répétition deux heures par semaine de 20 à 22h dans le local préfabriqué derrière la bibliothèque du Châble-Beaumont. Deux concerts sont donnés chaque année fin juin dans l'église de Beaumont. Nous nous produisons également dans d'autres lieux : St-Julien-en-Genevois, Fillinges, etc....



CONTACT

Eliane GRUAZ

☎ 04 50 37 39 10 - 06 31 72 08 53

Andrée MOUNIER

☎ 04 50 04 40 98 - 06 11 70 44 19

✉ eligru@wanadoo.fr

📍 280, route d'Annemasse - 74160 BEAUMONT

🌐 www.choraleduchable.fr

BEAUMONT'E SUR SCÈNE

Théâtre d'impro pour adultes à la salle des fêtes du Châble, tous les mardis de 19h à 20h.



CONTACT

Nathalie SEIFERT

☎ 06 76 61 90 44

Adrien BLANC

☎ 06 25 69 33 94

✉ beaumontesurscene@gmail.com

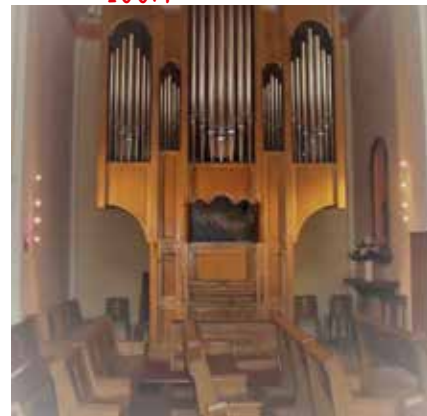
📍 Beaumont'e sur Scène

c/o mairie de Beaumont

1 Parc de la Mairie - 74160 Beaumont

📌 BeaumontSurScene

LES ORGUES DE BEAUMONT



N'est-ce pas le but de la musique que de rendre les gens heureux ? ”

P. Staehlé

L'association des Orgues organise chaque année 4 à 6 concerts dont un festival en juillet. Se joignent à l'orgue, d'autres instruments en soliste ou en formation, ainsi que des chœurs.

Participation libre à la sortie.

Verre de l'amitié offert à tous en partage avec les musiciens à l'issue des concerts.



CONTACT

Évelyne MAXIT

04 50 04 42 68 - 06 33 11 69 55

evelyne.maxit@orange.fr

Hélène JACQUIAU

04 50 43 72 42 - 06 60 64 71 80

Évelyne MAXIT

139, ch. Des planchettes - 74160 Présilly

Lesorguesdebeaumont74.com

HARMONIE DE CRUSEILLES LE CHÂBLE

Soyez heureux ! ”

(les mots de notre chef d'orchestre qui clôturent chacun de nos concerts)



Composée d'une petite quarantaine de musiciens amateurs issus des communes environnantes, l'Harmonie Cruseilles - le Châble est un orchestre à vent et percussions. Sous la direction de Benoît Magnin, l'orchestre prépare deux programmes par an et se produit en public une quinzaine de fois de septembre à juillet. (concerts, aubade, cérémonies officielles, inauguration, défilés, festival...). Nous animons musicalement la ville de Beaumont et les communes du pays de Cruseilles.

Le groupe rassemble des musiciens de tous les âges et se caractérise par sa bonne humeur et sa convivialité.

Notre répertoire est très varié : morceaux pour harmonies, musique classique, jazz, rock, musique de film, fanfare, musique de rue, etc. Nous vous proposons chaque année un grand concert thématique avec la collaboration régulière d'artistes invités : « Le tour du monde en 80 minutes », « Le petit Prince », « Une soirée à l'opéra », « Violon et Harmonie », « L'harmonie invite Couleur Café », etc.

Nous répétons les vendredis soir, de 20h30 à 22h30 au centre de secours de Cruseilles et nous faisons un stage annuel sur un week-end (10h de musique et beaucoup de moments de rire et d'amitié).

Venez nous rejoindre si vous pratiquez un instrument à vent ou à percussion.

CONTACT

Sylvain DELIEGE (président)

06 07 93 06 97

Benoît MAGNIN (directeur)

06 99 45 26 04

Harmonie.cruseilles.lechable@gmail.com

École de Musique

141 route d'Annecy - 74350 Cruseilles

https://ohcc.opentalent.fr/

Harmonie de Cruseilles Le Châble

SOLIDARITÉ



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

BEAUMONT - FEIGERES - NEYDENS - PRESILLY



Cette association a pour but d'augmenter le nombre de donneurs et de resserrer les liens d'amitié entre donneurs de sang bénévoles.



CONTACT

Gérard MATHIS

☎ 04 50 49 31 97 - 06 11 04 69 26

Nicole TISSERAND

☎ 04 50 35 03 13 - 07 50 60 39 07

✉ getc.mathis@gmail.com

📍 31 clos des Envignes - 74160 NEYDENS

ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LA FAIM

DANS L'AGGLOMÉRATION ANNEMASSIENNE ET LE GENEVOIS HAUT-SAVOYARD



...Chacun est responsable de tous... **”**
A. de Saint Exupéry

Connaissez-vous l'ALFAA-GHS ?

C'est une association loi 1901, créée en 1987. Depuis cette date, elle lutte contre la faim et la précarité par la solidarité. Elle collecte des denrées alimentaires et lutte contre le gaspillage. Elle distribue à toute personne dans le besoin après contrôle des ressources par un travailleur social.

Qui accueille-t-elle ?

Toute personne ne disposant pas d'assez de nourriture : chômeur, travailleur pauvre, retraité, malade, SDF...

Où et quand distribue-t-elle ?

➔ Pour les 17 communes de la CCG :

📍 400, Route de Viry - 74160 BEAUMONT

Le vendredi après-midi, tous les 15 jours.

En 2022, 301 familles servies, 736 personnes aidées.

➔ Pour 31 communes autour d'Annemasse :

📍 22 place de la Liberté - 74240 GAILLARD

Le samedi matin, tous les 15 jours.

En 2022, 547 familles servies, 1449 personnes aidées.

CONTACT

Jean BERTHET

☎ 06 03 51 04 76

✉ bmt@alfaa-ghs.org

📍 ALFAA
400, Route de Viry - 74160 Beaumont



NIMA'S CHILDREN



Le but premier de Nima's Children est de participer au financement de la scolarité d'enfants à Katmandou, Népal, et plus récemment Nima's Children accompagne également des gens népalais, à l'étranger, pendant la durée de leurs études supérieures (jusqu'au Master).

La plupart des enfants sont originaires de la vallée du Dolakha.

L'association contribue au financement de la scolarité (frais d'inscriptions aux écoles, achats d'uniformes, manuels scolaires, inscriptions aux examens et participation aux frais de voyages scolaires).

Les fonds que nous envoyons peuvent aussi être affectés à des soins médicaux, la nourriture ou l'achat de vêtements.

CONTACT

Laurence BERTRAND (Présidente)

☎ 06 16 10 39 97

✉ namaste@nimaschildren.com

📍 55 chemin sous le Château . 74160 Beaumont

🌐 <https://nima.jimdofree.com/>

ANIMATION



L'ÂGE D'OR DU SALÈVE

Cette association a pour but de réunir un groupe de personne du 3^{ème} âge (et autre) afin d'organiser, des sorties au restaurant, des activités ludiques et culturelles et de consolider des liens amicaux.

Rencontres 2 après-midi par mois. (1^{er} et 3^{ème} jeudis).

De janvier à mai et d'octobre à décembre.



CONTACT

Anne-Marguerite CLEMENT

☎ 04 50 84 73 64 - 06 89 56 57 74

Danièle PAUPERT

☎ 06 86 02 25 97

✉ am-clément74@orange.fr

📍 Lieu des rencontres :

Local de l'Étoile Stéphanaise

9 rue de la Chapelle 74160 BEAUMONT

COMITÉ DES FÊTES DE BEAUMONT

Organisation de 6 à 8 manifestations annuelles de différentes envergures pour proposer de l'animation pour la commune de Beaumont et les villages alentours :

- la chasse aux œufs en avril,
- la vente de fleurs et plants en mai,
- la fête de la musique en juin,
- le bal du 13 juillet,
- le Beaujolais nouveau en novembre,
- la soirée jeux de société en famille,
- la parade de Noël
- et plein d'autres manifestations au gré des humeurs de ses membres !

Pour nous rejoindre, envoyez-nous un petit mail à beaumont.cdf@gmail.com



CONTACT

Pierre MEYLAN

Maëva BOURGUIGNON

✉ beaumont.cdf@gmail.com

📍 1 Parc de la Mairie 74160 Beaumont

📱 [comitedesfetes.Beaumont74](https://www.facebook.com/comitedesfetes.Beaumont74)

APE BEAUPRÉ

L'Association des Parents d'Élèves Beaupré organise tout au long de l'année scolaire des manifestations pour vivre des moments festifs avec nos enfants (goûter et jeu de piste d'Halloween, boum de Noël, loto des familles, course d'obstacles et fête de l'école en fin d'année par exemple).

Les fonds récoltés sont reversés à l'école Beaupré (maternelle et élémentaire) pour soutenir les projets de l'équipe enseignante : sorties scolaires, intervenants, matériel scolaire...



Association des Parents d'Elèves de Beaumont et Présilly

CONTACT

Pascaline MARRET

📱 07 60 24 39 48

Marine AUBY

📱 07 86 95 64 00

✉ apebeaupre@gmail.com

📍 135 rue Beaupré 74160 BEAUMONT

🌐 www.helloasso.com/associations/ape-beaupre

SPORT



MONTAILLOUX VTT CLUB



Quand t'es cuit, t'es cuit! ”

Le Montaillox VTT Club a été fondé en 2003. Le club est situé au pied du Salève et nous rayonnons dans le Genevois : Beaumont, Le Châble, Archamps, Viry, Valleiry, St Julien en Genevois, Collonges-sous-Salève...

Nous sommes affiliés à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFVélo). De fait, les sorties sont basées sur le partage de la même passion et sur l'entraide, sans esprit de compétition.

Ce club est avant tout une bande d'une trentaine de passionnés qui se réunissent le dernier vendredi de chaque mois pour prévoir et organiser les prochaines sorties.

CONTACT

Cédric MERLOT

06 85 55 71 43

president@montaillox.fr

77 route de la Côte
74580 VIRY

www.montaillox.fr

SAKURA

L'ART DU MOUVEMENT

BEAUMONT



SAKURA®

L'art du Mouvement ”

Membre du Comité Départemental Sports Pour Tous Haute-Savoie, l'association Sakura l'Art du Mouvement Beaumont a pour but de développer et animer les activités du Yoga Chinois (Qi Gong et Tai-Chi), activités d'épanouissement physique, selon des méthodes corporelles, pour l'entretien de la forme physique, l'équilibre individuel, le bien-être et la lutte contre le stress.

Chaque séance d'une durée hebdomadaire de 90 minutes comporte des auto-massages, des exercices de respiration, de mobilité articulaire, de renforcement musculaire. Tout en contribuant à créer du lien social, cette pratique douce et sans risques, offre un outil incomparable de connaissance ou de conscience de soi, de la relation avec le corps et son expression dans l'espace.

CONTACT

Corinne MEUVRET (Présidente)

06 37 84 05 17

Emmanuelle PELLET-DROUET (Secrétaire)

06 60 67 53 47

sakurabeaumont@free.fr

Les Lauzières - B2
475 Grand'Rue
74160 Beaumont

www.ecolesakura.com

STUDIO 02 DANCE SCHOOL



École de danse située dans la zone d'activité Juge Guerin.

Nous proposons des cours d'éveil à la danse dès 3 ans :

- Modern'Jazz
- Ragga
- Dancehall
- Hip-hop
- Contemporain
- Street Jazz
- Heels
- Girly
- Break dance pour les enfants, ados et adultes.

Les cours ont lieu du lundi au vendredi, hors vacances scolaires.

CONTACT

Cathie DEFAGO

06 82 10 48 36

Laurie BONNEFOY

06 19 56 70 87

studio02danceschool@gmail.com

8, ZA Juge Guerin - 74160 Beaumont

www.studio02danceschool.com

SKI-CLUB DE ST-JULIEN- EN-GENVOIS ET ENVIRONS

Skier aux meilleurs prix **99**



Le ski club est une section ski loisirs tous les dimanches de décembre à fin avril et une section mercredis neige, réservée en priorité aux enfants de Saint-Julien et Beaumont-Le Châble.

Pour les adhérents, le ski club propose des cours de ski ou snowboard gratuits, les 6 premiers dimanches de l'année.

Et c'est surtout un prix imbattable 27 € transport/forfait compris où que nous allions.

CONTACT

Gilles LOFFEL

06 08 03 60 45

Huguette SALMON

06 13 55 55 16

contact@skiclub74.org

Chez M. Loffel Gilles
97 chemin Cutaz
74160 Beaumont

Skiclub74.org

CAPOEIRA SEM FRONTEIRA

Depuis 11 ans la Capoeira sem Fronteira développe cet art merveilleux !

La Capoeira est un art martial camouflé par la danse, un apprentissage corporel, coordination, équilibre...

C'est aussi un chemin d'éveil musical et de chants !

CONTACT

📍 Salle des fêtes

Enfants (dès 3 ans) : Mercredi 17h - 17h45

Enfants de 6 à 11 ans : Mercredi 17h45 - 18h45

Adultes : Mercredi 18h45 - 20h



TENNIS CLUB CHÂBLE BEAUMONT



À votre raquette **!!**

250 adhérents de 5 à 80 ans.

Stage pendant les vacances scolaires.

Groupe compétition :

- Enfant
- Dame
- Homme

CONTACT

Henri COTTARD (Président)

📞 06 13 56 68 42

Christophe MACRELLE (Professeur)

📞 07 61 47 76 17

✉ tenniscubchable@gmail.com

📍 Tennis club du Châble-Beaumont

27 chemin de Zone

74160 Beaumont

🌐 tenniscub-chable.com

FIT'N'FIGHT



Bougez pour vous! Bougez avec nous! ”

Notre but est de permettre à toutes et à tous, et pour tous les âges, de pratiquer une activité physique à proximité de son lieu de résidence :

- pilates,
- pilates senior,
- yoga dynamique & renforcement pilates - YmP,
- yoga équilibre,
- yoga sénior,
- zumba,
- strong renforcement musculaire,
- salsa,
- nia-danse adulte
- éveil danse & yoga enfant...

CONTACT

Nicolas LAKS

04 50 75 56 42

fitnfight@hotmail.fr

1697 route du Salève
74580 VIRY

www.fitnfight.net

L'association Fit'n'fight vous propose des activités dites « douces » et « progressives » où chacun trouve, selon sa condition physique, les mouvements adaptés et les options qui permettent d'aller plus loin selon son besoin. Nous suivons le rythme scolaire (FR) et nous utilisons actuellement 3 lieux différents :

- Salle des fêtes de Présilly
- Salle motricité CDL & Maternelle École Beaupré Châble
- Ancienne école de Beaumont

Notre proposition d'activités évolue d'année en année selon la disponibilité des professeurs. Nous demeurons une association locale sans but lucratif. Notre but est également de favoriser les rencontres et les échanges. Nous organisons à côté des cours des événements qui permettent aux adhérents et à leurs connaissances de se retrouver dans un cadre différent et de prendre le temps du partage. Attentionnée et enthousiaste, l'équipe de Fit'n'fight sait dans la décontraction et le sérieux créer une atmosphère chaleureuse qui est récompensée par la grande fidélité des adhérents.

Nous accueillons dès 4 ans sans limite d'âge, des communes de Beaumont, Présilly et alentours.

UNION SALEVE FOOT

Le club de référence du bassin genevois ”



L'enseignement et la pratique du football dans 3 lieux :

- Neydens
- Le Châble-Beaumont
- Collonges-sous-Salève

35 équipes des U7 aux seniors.

Matches tous les week-ends et entraînements par catégorie
2 fois par semaine.

CONTACT

Bastien AUBRY (directeur sportif)

06 59 25 98 27

Roger BORNE (président)

07 86 53 99 00

547281@laurafoot.org

Mairie de Collonges-sous-Salève
74580 VIRY

Unionsalevefoot.com

QUE SE PASSE-T-IL AU SIVU BEAUPRÉ ?

Le SIVU Beaupré joue un rôle essentiel dans l'accueil des enfants durant les temps périscolaires. La structure bénéficie également d'un centre de loisirs avec une capacité d'accueil de 100 enfants par jour. Les activités durant ces différents temps sont multiples et variées. Nous vous proposons ci-dessous un point sur ce service.

LES VACANCES DE PRINTEMPS

Lors de ces dernières vacances, en moyenne 71 enfants par jour ont pu profiter d'un accueil de qualité dans les locaux péri et extra scolaires du SIVU Beaupré. Le mardi 18 avril a été la journée la plus intense avec quelques 97 enfants accueillis sur l'ensemble de la journée. Les activités ont été nombreuses pour les enfants avec des activités extérieures et intérieures.

Ces vacances ont été organisées autour d'un grand thème : les dessins animés. Ainsi, de nombreux projets ont été proposés par les 11 animateurs aux enfants présents. Les plus grands ont travaillé sur l'image et les jeux de lumières, les plus petits ont fait des travaux manuels autour des Barbapapas ou de Pat 'patrouille. Comme lors de chaque période de vacances, des veillées ont été organisées les jeudis soirs. Il s'agit d'un temps de 18h30 à 21h30 durant lequel les enfants sont accueillis en groupe de 24 maximum. Cette soirée se déroule par la dégustation du repas qu'enfants



et animateurs ont cuisiné tous ensemble juste avant, et par une activité. Durant ces vacances, les enfants ont participé à un grand jeu en intérieur la première semaine et à une session escalade à la frontale la deuxième semaine.

AU PROGRAMME DE CET ÉTÉ

Pour les vacances de cet été, le centre de loisirs du SIVU Beaupré accueille les enfants dès le 10 juillet et jusqu'au 28 juillet de 7h30 à 18h30. Après la pause estivale, le centre ouvrira à nouveau ses portes le 16 août jusqu'au 29 août aux mêmes horaires qu'en juillet. Ces semaines seront remplies d'activités en intérieur et extérieur, allant des arts plastiques au sport en passant par la lecture, la cuisine et d'autres surprises.

Également, les « traditionnels » séjours à Montrevel font leur retour cette année ! Cet été, deux séjours sont organisés au camping de la Plaine Tonique. Le premier en juillet (du 10 au 15) pour les jeunes collégiens et le second au mois d'août (du 14 au 19) pour les enfants du CE2 au CM2.

Les inscriptions se feront en juin.

Réalisation des maisons des Barbapapas par les enfants de moyenne et grande section





Jeux d'ombres et de lumières par le groupe des grands (CE2 à Collégien)



Réalisation de planches de BD par le groupe des grands (CE2 à Collégien)

NOUVEAUTÉS DANS L'ÉQUIPE

Depuis plusieurs années, l'école Beaupré reçoit une classe ULIS dont certains enfants nécessitent un encadrement plus spécifique. Soucieux de l'accueil de ces enfants sur les temps péri et extrascolaires, l'ensemble de l'équipe du SIVU Beaupré bénéficiera d'une formation de 2 jours (30 et 31 août) sur ce sujet. Le 1^{er} septembre aura pour objectif la mise en place de la rentrée scolaire.

Pour la dernière nouveauté, Nicholas BARIOZ a pris ses fonctions le 1^{er} mars dernier au poste de directeur de la structure. Auparavant, il a été, pendant près de 10 ans, le directeur du Centre Nautique de la CCFG et de la plage de Bonneville puis a été en charge, pendant 3 ans de l'Audit des Services et du Contrôle de Gestion pour ces deux collectivités.

Les ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) constituent un dispositif qui offre aux élèves qui en bénéficient une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins ainsi que des enseignements adaptés dans le cadre de regroupement et permet la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation.

(source : www.education.gouv.fr)



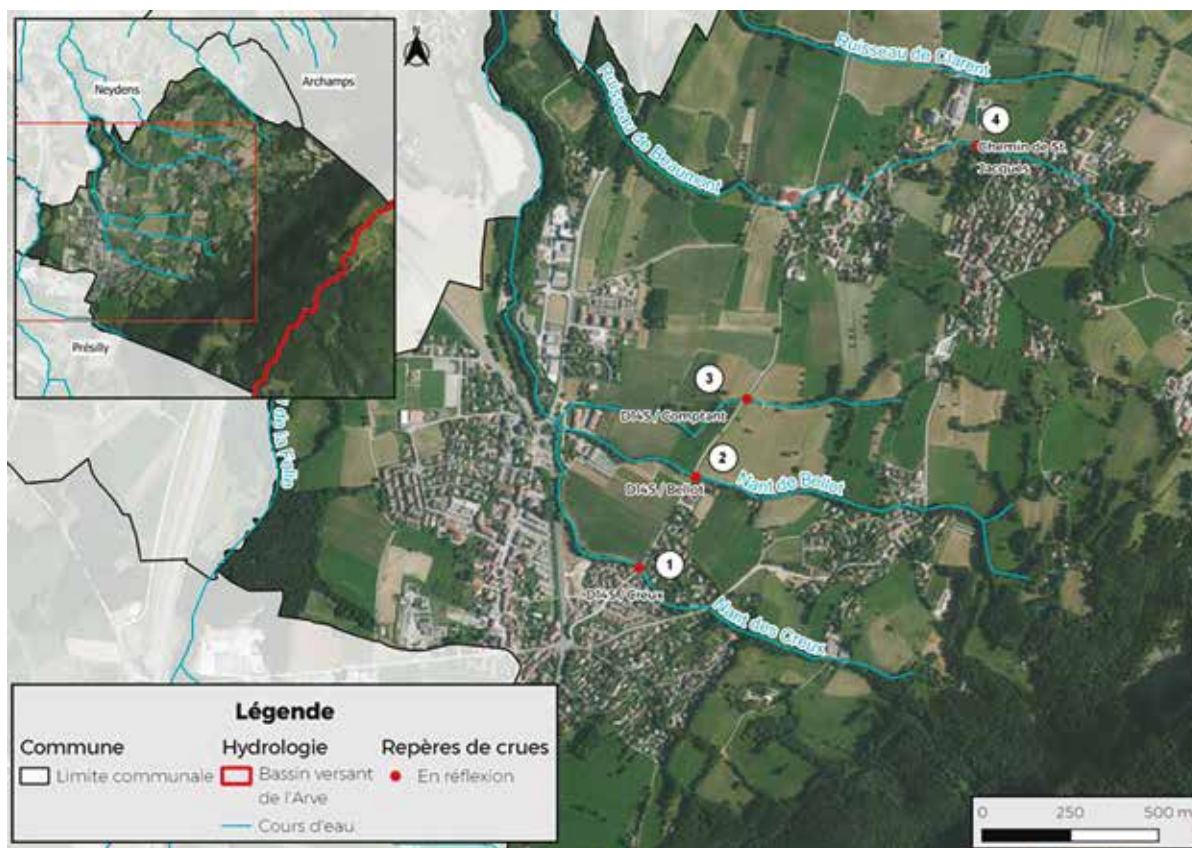
SM3A : POSE DE QUATRE REPÈRES DE CRUES HISTORIQUES SUR BEAUMONT

À Beaumont, quatre repères de crues ont été installés, aux abords des Nants des Creux, de Bellot, du Comptant, et du Ruisseau de Beaumont.



Les repères de crues historiques sont destinés à matérialiser le niveau atteint par les eaux, lors de crues et d'épisodes de ruissellement. Témoins de la mémoire des inondations, ils constituent un moyen efficace pour diffuser et entretenir localement la connaissance et la conscience du risque d'inondation. Ces repères sont destinés au grand public. Ils ne doivent pas être confondus avec les échelles de mesures limnimétriques ou autres repères de surveillance, destinés à mesurer les hauteurs d'eau.

La pose de repères de crues normalisés est une obligation réglementaire des communes (article L563-3 du code de l'environnement). Afin de les rendre plus visibles, de faciliter leur lecture et d'assurer la pérennité des repères, l'arrêté du 16 mars 2006 uniformise la forme qu'ils doivent prendre : « un disque blanc surchargé en partie basse d'un demi-disque violet avec trois vagues violettes dont l'horizontale indique le niveau des plus hautes eaux connues (PHEC) ». La date de l'événement est indiquée dans la partie supérieure, le nom du cours d'eau dans la partie inférieure. L'emplacement du repère doit être choisi afin de le rendre visible et lisible depuis un point librement accessible au public.



Sur la commune de Beaumont, l'emplacement et la hauteur de ces repères ont été définis à l'aide d'échanges et de visites de terrain entre le SM3A et le personnel communal. Ces sites ont été ensuite validés par les élus. La commune est soumise régulièrement à des crues d'ampleur limitée, causées par des embâcles et de l'engrèvement des cours d'eau. La date de 1999 ressort principalement, au cours de laquelle des débordements généralisés sur toute la commune ont été observés. La crue de 2021 est également matérialisée.

Sur le bassin-versant de l'Arve, le SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents) en charge de la prévention des inondations (GEMAPI) a initié une démarche de sensibilisation du public face au risque inondation en identifiant les repères de crues (dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations - PAPI - financé par l'État) en vue d'une implantation cohérente et homogène de plus d'une centaine de repères de crues sur le bassin-versant de l'Arve. Au total, 156 de ces repères ont déjà été posés, sur 58 communes du bassin-versant. L'objectif étant de faire de ces repères, destinés à entretenir la mémoire des inondations, un outil accessible à tous et inscrit au sein des territoires concernés.

Vous pouvez retrouver ces repères sur le site national : www.reperesdecruces.developpement-durable.gouv.fr

Le SM3A est présent sur les réseaux sociaux. Vous pouvez suivre ses actions et toute son actualité sur :

sm3a.arve - @SM3A74

Twitter : et bien entendu sur www.riviere-arve.org



A propos du SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents)

Syndicat d'élus au service du territoire, le SM3A est un Etablissement public créé en 1994, gestionnaire du domaine public fluvial de l'Arve, qui s'étend sur 93 communes réparties sur 2 communautés d'agglomération, 10 communautés de communes et 1 syndicats.

Le bassin versant de l'Arve représente un territoire de 2164 km² du Mont-Blanc à la frontière suisse, soit près de la moitié de la superficie de la Haute-Savoie, pour une population de plus de 350 000 habitants.

Avec un très fort caractère montagnard, le bassin versant est très contrasté, il culmine à 4 810 m avec 60% du territoire situé au-dessus de 1000m d'altitude (5% en glace). Depuis sa reconnaissance comme Etablissement public territorial de bassin (EPTB), il a vocation à intervenir sur l'ensemble du bassin versant de l'Arve, pour y promouvoir une mission de gestion équilibrée de la ressource en eau en assurant, notamment un rôle d'information, d'animation et de coordination auprès des collectivités territoriales.

CONSULTATION DU PUBLIC

PLPDMA : COMMENT PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS ?

Du jeudi 1^{er} au mercredi 21 juin 2023, les 48 312 habitants des 17 communes de la Communauté de communes du Genevois sont invités à donner leur avis sur le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

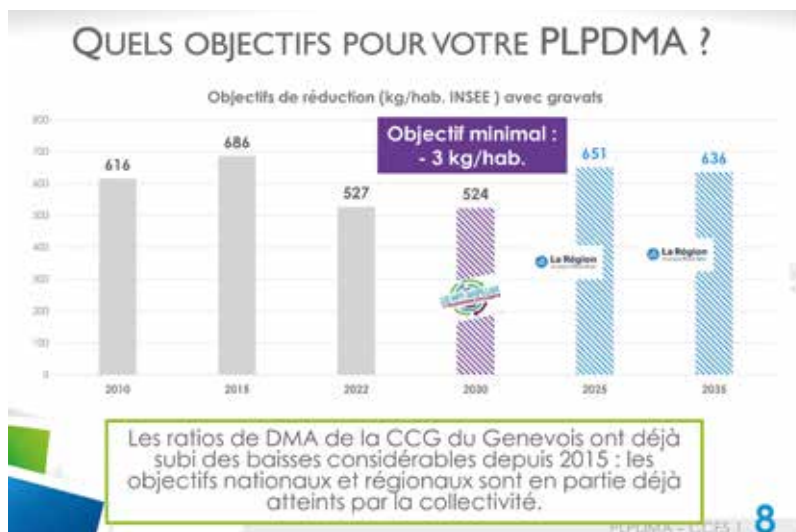
En 2022, les habitants et habitantes de la CCG ont produit 28 334 tonnes de déchets. Ces déchets sont réellement des coûts pour la collectivité là où ils auraient pu devenir des ressources: transformés, réparés, échangés ou même évités et cela par des gestes simples de la part des habitants et des professionnels.

C'EST QUOI AU JUSTE LA PRÉVENTION ?

C'est l'ensemble des mesures prises avant qu'une substance, une matière ou un produit ne devienne un déchet. Cela permet au final de réduire la quantité des déchets produits, y compris par l'intermédiaire du réemploi ou de la prolongation de la durée de vie des produits. La prévention des déchets se distingue du tri, de la collecte, du recyclage et de la valorisation puisqu'elle intervient en amont de toutes ces opérations. Miser sur la prévention: c'est moins de déchets à traiter puisqu'ils n'auront pas été produits.

PLPDMA QU'EST-CE QUE ÇA SIGNIFIE ?

C'est le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés; c'est-à-dire tous les déchets collectés par le service public, en dehors de ceux des collectivités (déchets des espaces verts, des espaces publics, des voiries, des marchés etc.). C'est un véritable plan d'actions pour les 6 prochaines années visant à favoriser l'économie circulaire du territoire, à limiter la production de déchets. Un objectif: passer d'une politique de gestion des déchets à une politique de gestion des ressources.



LA CONCERTATION POUR ÉCRIRE LE PROJET EN COMMUN

La CCG a souhaité mettre l'accent sur la concertation afin d'impliquer les acteurs locaux dans la démarche. Plusieurs acteurs contribuent à la conception et la réalisation du projet.

Le Conseil communautaire: c'est l'organe décisionnaire. Il valide le projet une fois élaboré.

La Commission consultative d'élaboration et de suivi elle est composée d'élus, d'acteurs locaux et d'institutions publiques de manière à être représentative du territoire. C'est un lieu de débats et d'échanges. Elle co-construit le projet lors de son élaboration, puis suit son application.

L'équipe projet: composée d'agents de la CCG, elle participe à l'élaboration du PLPDMA puis assure le suivi et l'animation.

Des ateliers thématiques: 3 ateliers ont été organisés avec des acteurs locaux (zéro déchet, réemploi, vrac, compostage etc.). Ils permettent de partager le diagnostic et de co-construire les actions du plan de prévention. En tout, 39 participants se sont réunis sur les 3 demi-journées d'ateliers et près de 90 pistes d'actions sont ressorties des échanges.

LES ACTIONS RETENUES: 6 AXES THÉMATIQUES

- Réduire les déchets verts et les déchets alimentaires,
- Favoriser les actions d'éco-consommation chez les usagers,
- Promouvoir la réparation et le réemploi,
- Accompagner les professionnels dans la réduction de leurs déchets,
- Être exemplaire en matière de prévention des déchets,
- Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets.

LES INDICATEURS DE SUIVI

Pour atteindre un objectif il faut se fixer des repères. C'est le rôle des indicateurs de suivi qui permettront de faire un bilan du plan de prévention et de l'efficacité de ses actions. Ils mesureront notamment le taux d'évolution des kilos d'ordures ménagères résiduelles, de ceux arrivant en déchèterie et par déduction on pourra savoir combien de déchets n'ont pas été produits. Les objectifs quantitatifs de ce premier PLPDMA doivent respecter les objectifs nationaux et régionaux.



EXPRIMEZ-VOUS !

Le projet de PLPDMA doit être soumis à la consultation du public (Article R 541-41-24 du décret du 10 juin 2015 relatif aux PLPDMA). Vos avis et suggestions permettront d'amender et d'enrichir ce plan d'actions qui sera soumis à l'adoption du Conseil communautaire le lundi 10 juillet 2023. N'hésitez pas non plus à partager vos propres gestes et initiatives pour limiter vos déchets ! Dès la fin de la consultation publique, la CCG rédigera une synthèse des observations et des modifications pourront être apportées au document. Un bilan annuel des actions menées sera dressé chaque année et des ajustements, selon les besoins, seront réalisés.

POUR PARTICIPER À LA CONSULTATION, C'EST TRÈS SIMPLE
vous pouvez flasher le QR code ou vous rendre sur la page du site de la CCG dédiée au projet (rubrique actualité).



MOBILITÉ DOUCE

VELOS À ASSISTANCE ELECTRIQUE

Les inscriptions seront ouvertes dès juillet 2023.

COMMENT RÉSERVER MON VÉLO ?

1. Je prépare mes pièces justificatives en version numérique (Pièce nationale d'identité ; Justificatif de domicile ; Une attestation personnelle de Responsabilité civile)
2. Je réserve sur la plateforme d'inscription dédiée
3. Si mon dossier est complet et que des vélos sont encore disponibles, Genevois Roule valide ma location et me contacte pour fixer un rendez-vous dans la mairie partenaire de l'opération la plus proche de chez moi pour retirer mon vélo.
4. Je peux utiliser le vélo pendant 4 mois pour mes trajets quotidiens. Je m'engage à respecter le contrat de location et à entretenir le vélo correctement avant de le ramener propre et en bon état.

Scanner pour réserver



Plus d'infos sur le site : www.cc-genevois.fr



AIDE À L'ACQUISITION D'UN VAE

Les habitants de la commune de Beaumont peuvent bénéficier d'une aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) de 250 € si le coût du vélo est inférieur à 3 000 € et de 100 € au-delà. Un dossier est à remplir auprès de la mairie pour obtenir l'aide limitée à un VAE par personne et deux aides maximum par foyer.

Cette aide peut se cumuler avec celle proposée par la CCG et par l'état. La Communauté de Communes du Genevois renouvelle son aide à l'achat VAE pour l'année 2023.

Une enveloppe financière d'aide à l'achat d'une valeur de 200 € par personne sera disponible. Celle-ci sera attribuée en respectant l'ordre d'arrivée des demandes.

Cette offre s'applique aux vélos neufs ou d'occasion d'une valeur inférieure à 3 000 € TTC (hors vélos cargos électriques avec un prix pouvant monter jusqu'à 6 000 € TTC). De plus, le vélo devra être acheté au cours de l'année 2023.



OÙ FAIRE DU VÉLO ?

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION GÉOVÉLO

Retrouvez tous les itinéraires cyclables du Grand Genève grâce à Géovélo.

Découvrez cette application gratuite sur internet ou sur smartphone.

Tout le détail de l'offre sur le site de la communauté de communes du Genevois :

- Chemins piétonniers
- Pistes cyclables



TRANSPORT SCOLAIRE 2023-2024

Inscription obligatoire en ligne jusqu'au 2 juillet 2023

WWW.CC-GENEVOIS.FR

RAPPEL

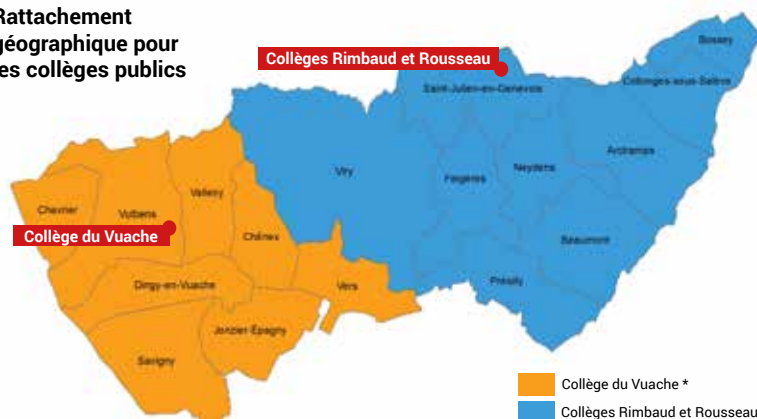
Avec l'ouverture du Collège du Vuache à Vulbens, la Communauté de Communes du Genevois adapte l'offre de transport scolaire des collégiens et lycéens.

Ce sont 2 300 élèves qui sont transportés chaque année grâce au service public de transport scolaire vers leur établissement.

QUI PEUT S'INSCRIRE AU TRANSPORT SCOLAIRE ?

- ▶▶ Tout élève de collège ou de lycée (de la 6^{ème} à la terminale)
- ▶▶ Domicilié sur l'une des 17 communes de la Communauté de Communes du Genevois (demi-pensionnaire ou externe)
- ▶▶ Fréquentant son établissement scolaire de rattachement (public ou privé)

Rattachement géographique pour les collèges publics



* Les collégiens domiciliés sur le secteur du Vuache et scolarisés à la Présentation de Marie ou à Saint Vincent seront pris en charge.

Inscription simple en 4 étapes

1^{ère} inscription

réinscription

1. CONNECTEZ-VOUS A VOTRE ESPACE PERSONNEL

Pas encore inscrit ?
Créez votre compte personnel depuis la plateforme en ligne : www.cc-genevois.fr

Déjà inscrit ?
Utilisez vos identifiants de l'année passée sur : www.cc-genevois.fr
En cas d'oubli, veuillez nous contacter : +33 (0)4 50 959 959

2. INSCRIVEZ VOTRE (VOS) ENFANT(S)

Pour faciliter votre inscription, merci de préparer :

- votre avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021
- une photo d'identité de votre enfant pour toute nouvelle inscription, entrée en 6^{ème} ou Seconde
- pour les élèves en garde alternée, chaque parent doit remplir un dossier d'inscription

Bon à savoir : merci de **conserver la carte de transport** qui restera la même durant toute la scolarité

3. VALIDEZ LE(S) DOSSIER(S) JUSQU'AU 02/07

Merci de déposer un dossier complet par enfant : un accusé de réception confirmera votre inscription.

- pour les élèves en attente d'orientation, l'inscription est également à réaliser jusqu'au 2 juillet.

4. EFFECTUEZ LE PAIEMENT EN LIGNE

Après validation de votre dossier d'inscription par le service mobilité, vous recevrez une facture par e-mail. Seul le règlement de cette facture permettra la validation de l'inscription.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

email : mobilite@cc-genevois.fr / Tel : +33 (0)4 50 959 959



INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2023

Les inscriptions pour l'année 2023-2024 s'effectuent en ligne entre le 2 mai et le 2 juillet 2023.

Tout dossier d'inscription incomplet sera soumis à partir du 3 juillet à une pénalité de 80 € par famille. À partir du 1^{er} août, une pénalité de 120 € sera appliquée.



Pour les lycéens, la procédure d'inscription reste inchangée.

TENNIS CLUB LE CHABLE BEAUMONT

Pourquoi jouer au tennis ?

- Le tennis aide à améliorer le cardio vasculaire, l'endurance et la respiration
- Le tennis travaille la concentration, l'adresse et la souplesse
- Le tennis renforce les muscles et apporte tonus et résistance
- Le tennis aide à dominer ses émotions et de développer le mentale

Vie sociale

Le club de tennis du Châble-Beaumont s'intègre parfaitement dans la volonté communale d'ouverture au plus grand nombre et d'intégration des nouveaux arrivants.

Le rôle social du club n'est plus à démontrer et vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre pour participer à nos événements sportifs et festifs.

En quelques chiffres...

31 enfants de moins de 7 ans, 110 adolescents et 120 adultes pour la nouvelle année 2022-2023, en augmentation constante chaque année.

TC CHÂBLE BEAUMONT

<https://tennis-club-chable.com>
tennisclubchable@gmail.com



Structure professionnelle

L'encadrement de nos écoles est réalisé par des professionnelles ;

- Christophe Macrelle (Coordinateur professeurs)
- Franck Borrel
- Un troisième professeur va rejoindre notre équipe

Sur un plan sportif ;

Notre équipe mixte a remporté la finale départementale en octobre dernier. Cette finale a été organisée sur la commune du Châble - Beaumont. Les joueuses et joueurs qui ont participé à cet événement sont :

- Johanne Gaume, Amandine Hartnoll, Camille Drillon, Hélène Mace et Ségolène Kouby
- Bruno Batista, Henri Cottard, Romain Guerineau, Stéphane Moriaud, Kevin Porret, Alexandre Ter Kuile

Un grand merci à eux pour leur participation et performance !

Le tournoi interne, en cours, rencontre toujours un vif succès avec 40 participants.

Rejoignez-nous !



BEAUMONT'E SUR SCÈNE

EN QUELQUES INFOS :

- Préparation en cours d'un match d'impro contre une troupe d'impro de BONS EN CHABLAIS le 23 juin 2023 au soir.
- Une superbe équipe encore cette année avec 11 personnes qui prennent et donnent du plaisir tous **les mardis soir de 19h à 20h / 20h15.**
- Pas de prise de tête, on n'est pas là pour ça, on est là avant tout pour s'amuser.

Chaque année qui passe s'enrichit de nouvelles présences, un groupe en accord les uns avec les autres.

Nous avons coutume de dire que chaque mardi soir est rythmé par des rires mais cette année encore plus que les précédentes le groupe a atteint un niveau inédit.



Un énorme merci à: Isabelle, Christine, Marinette, Corinne, Sabine, Myriam, Thierry, Nicolas, Agnès 1, Agnès 2, Florence pour leurs éclats de rire, humour, sympathie, drôlerie, et tant d'autres choses encore...

BEAUMONT'E SUR SCÈNE



Mail: beaumontesurscene@gmail.com



STUDIO 02.

- Dance School -

Le 11 mars dernier s'est tenu le **deuxième spectacle de Studio 02 Dance School sous le thème "Une nuit au Musée"**. 3 représentations, 28 tableaux et 280 élèves ont enchanté le public sur la scène du centre Ecla à Vulbens. Pour cette édition, l'école souhaitait mettre la barre plus haut que pour la précédente, en investissant davantage dans les costumes, la mise en scène et une vraie régie lumière. Ainsi, après des mois de répétitions, les élèves ont donné vie aux œuvres de Dali, Banksy, Monet, Basquiat... avec une énergie et une joie incroyables. C'est fortes de ce succès que Cathie et Laurie, les directrices de l'école, ont d'ores et déjà commencé à plancher sur l'organisation et le thème du spectacle de l'an prochain... Tout en préparant la rentrée dont les **Portes Ouvertes se tiendront du 4 au 10 septembre prochain.**



Mail: studio02danceschool@gmail.com
Site: www.studio02danceschool.com



studio02danceschool



Studio02DanceSchool



LA COPPANDY

LA 4S DU SALÈVE – DIMANCHE 20 AOÛT:



Venez relever le défi de la 5^e édition de « La 4S du Salève »

Fort du succès des années précédentes, l'association La COPPANDY du Salève vous propose de participer à la 5^e édition de « La 4S du Salève » qui aura lieu le dimanche 20 août 2023.

En 2022, les routes du Mont-Salève ont été prises d'assaut par environ 400 cyclistes. Tous les participants ont été ravis par les parcours, les paysages et l'ambiance le tout sous un soleil radieux. D'après les dires de certains: une journée inoubliable...

« La 4S du Salève » est une randonnée à vélo de route NON CHRONOMÉTRÉE avec 4 parcours à vélo de route sur les routes du Salève de 36 km à 116 km et de 730 m à 3265 m de dénivelé positif. Vous aurez la possibilité de monter 1, 2, 3 ou 4 fois le Salève par des trajets différents, de découvrir de superbes paysages ainsi que des vues sur le Mont-Blanc, les Alpes, le Jura, le Lac d'Annecy, le Lac Léman, ...

Attention, le nombre de participants est limité. **Inscriptions en ligne jusqu'au VENDREDI 18 AOÛT 2023.**

Les VAE (Vélo à Assistance Électrique) sont autorisés sur la randonnée cyclotouriste « La 4S du Salève ».

La somme de 2 € par participant sera reversée à des Associations caritatives.

LA COPPANDY DU SALÈVE

www.coppandy.org
Président: Hubert LACROIX
Mail info@coppandy.org



En 2022, grâce à de nombreux partenaires et participants, la somme de 5 000 euros a été reversée à ces Associations:

- L'Association « Des petits moments de bonheur » propose des actions contribuant au bien-être de Lenny de Copponex, atteint du syndrome de Wolfram



Des Petits Moments de Bonheur

- L'Association Charlotte créée dans le but de financer les soins de Charlotte en France comme à l'étranger



Association Charlotte

- L'Association Sport Adapté en Pays de Filière qui propose des activités physiques et sportives adaptées aux capacités de personnes en difficulté (personnes handicapées physiques, mentales, ...) www.asapf74.com
- L'association « OVA France - Autisme » qui œuvre pour l'inclusion dans la société des personnes atteintes d'autisme, dont Camille VIDONNE d'Andilly qui bénéficie de leur accompagnement. www.ovafrance.fr
- L'Association « Uniques & Ensemble » qui propose des actions permettant la poursuite de la scolarisation de Léna, une jeune ado de Vovray-en-Bornes, âgée de 12 ans et atteinte du syndrome de WEST. www.uniquesetensemble.fr

Tout cela ne serait possible sans la participation de bénévoles, amis, partenaires, sponsors, ...

Retenez la date du dimanche 20 août 2023 et venez nous rejoindre à Cruseilles pour passer de bons moments ensemble.

L'ACCORDERIE DU GENEVOIS

Un nouveau cap a été franchi : nous sommes désormais plus de 500 accordeurs ! Et pour mieux couvrir le territoire, la permanence du Salève vous reçoit à Archamps depuis le 6 octobre dernier. L'Accorderie du Genevois, c'est 3 sites d'accueil avec 4 permanences réparties entre Saint-Julien, Chênex et Archamps.

L'Accorderie étant débordante d'énergie, voici un inventaire, non exhaustif, des actions ou événements facilitant les échanges et la coopération entre accordeurs.

Retour sur 2022... et actualités 2023 :

- 1622 services échangés (individuels, collectifs ou pour la vie de l'association).
- 98 ateliers proposés (cuisine, dessin, balade, jeux de société, langues étrangères...).
- 103 nouvelles inscriptions en 2022 et ça continue... ça continue...
- 43 % des accordeurs vivent seuls ou en familles monoparentales.
- 20 % des accordeurs vivent dans un foyer percevant un revenu annuel inférieur à 10 000 €, mais aussi des personnes avec des revenus beaucoup plus élevés : une belle mixité sociale, riche d'expériences partagées !
- 2 salariées à temps partiel, plus de 50 accordeurs participant activement au fonctionnement de l'association dont 14 co-président-es en gouvernance partagée.
- 19 temps conviviaux et participation à une dizaine d'événements locaux (Made in Chez moi, marché de Noël, fêtes de quartier, forum d'associations, etc.) ; nous prenons le même chemin en 2023.
- Une cuisine aménagée dans le local de Saint-Julien : délicieux les plats cuisinés en ateliers !
- A'tous clic : ateliers individuels ou en petits groupes à destination des seniors (lutte contre la fracture numérique).
- 6 Repairs café et des dizaines d'objets réparés en 2022 ; en 2023, environ une session toutes les 6 semaines en différents lieux de la CCG : pour connaître les dates, suivez notre page Facebook ou rendez-vous sur notre site internet.
- Une foire des gratuits en mars 2022, renouvelée le 26 février 2023 avec toujours autant de succès (des milliers d'objets et environ 600 visiteurs). Elle sera reconduite en 2024.



Afin de développer le potentiel des habitants, 7 formations ont été proposées aux accordeurs au cours de l'année 2022

- Gestion économique et financière
- Mobilisation des bénévoles
- Animer des projets en intelligence collective
- Découverte de la facilitation graphique
- Mixité et accueil des différences
- Développement du pouvoir d'agir
- Animer l'intelligence collective

Depuis ce début d'année 2023, nous avons clôturé notre cycle de formation sur la Gouvernance partagée, débuté fin 2019 avec un accompagnement professionnel ; une initiation sera régulièrement proposée en interne pour les nouveaux accordeurs.

- Réalisation d'un livret sous forme de BD relatant l'histoire de l'Accorderie depuis sa création : une mine d'information à découvrir... avec de l'humour en prime !
- Participation de quelques accordeurs et des salariées aux rencontres régionales Sud-Est ou nationales du Réseau des Accorderies de France.
- Participation à des groupes de travail du Réseau (Site internet, espace d'information partagé, communication, suivi des accorderies, cadre des échanges...).
- Et bien plus encore !



Pour concrétiser toutes ces actions, poursuivre les projets en cours, voire en développer d'autres, notamment à destination des publics pas encore - ou peu - touchés, **une petite équipe travaille au renouvellement de l'agrément Espace de vie sociale en 2024.** Outre l'évaluation des actions passées, c'est l'occasion de définir les grands axes qui conduiront nos actions futures et permettre l'octroi d'une subvention de la CAF, indispensable au financement de notre association. D'autres fonds publics, privés ou mutualistes nous soutiennent également (notamment la CCG) en lien avec des projets précis ou pour le fonctionnement global. Nous les en remercions chaleureusement.

Pour autant, ceux-ci sont insuffisants pour couvrir la totalité des besoins en 2023, aussi **l'Accorderie recherche des partenaires (particuliers, entreprises, fondations) désireux de contribuer à la dynamisation du lien social, à la lutte contre l'isolement et la précarité, au développement d'une économie plus solidaire.**

L'ACCORDERIE DU GENEVOIS

Permanences sur place ou par téléphone

Tél.: 07 70 06 77 52 / 07 84 32 97 72

contact.genevois@accorderie.fr

www.accorderie.fr/genevois

Permanence de St-Julien-en-Genevois

35, rte de Thairy

- **mardi 8h30-11h**
- **mercredi 14h-16h** (uniquement par mail ou téléphone)
- **jeudi 16h30-19h**

Permanence du Vuache

26 chemin des Vignes à Chênex

- **jeudi 18h-19h30**

Permanence du Salève :

Salle polyvalente à Archamps

- **jeudi 17h30 à 19h30**



UKRAINE: APPEL AUX DONNS

La poursuite des hostilités en Ukraine a encore accru la menace immédiate et bien réelle qui pèse sur les 7,5 millions d'enfants du pays. Des habitations, des écoles, des orphelinats et des hôpitaux sont pris pour cible. Des infrastructures civiles, telles que des installations d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement, ou des installations électriques ont été endommagées, privant des millions de personnes de tout accès à une eau salubre et à l'électricité.

De nombreuses familles se terrent désormais dans des abris, des tunnels de métro ou des caves, parfois des heures durant. Les femmes accouchent dans des services de maternité de fortune qui disposent de fournitures médicales extrêmement limitées.

La plupart des magasins étant fermés, les habitants rencontrent des difficultés pour s'approvisionner en articles essentiels et notamment en produits de première nécessité pour les enfants, tels que les couches et les médicaments.



solidarités
international



Si vous souhaitez faire un don, merci de bien vouloir contacter: renaudi.anne@gmail.com, afin que l'on puisse subvenir aux besoins de ces enfants.

Je vous remercie profondément pour votre soutien.

Anne RENAUDIN
(Résidente en Ukraine d'origine française née à Metz)

LES ORGUES DE BEAUMONT

QUELQUES ÉCHOS PRINTANIER



Avec l'arrivée des beaux jours l'église de Beaumont ouvrait ses portes le dimanche 16 avril pour le premier concert de la saison des Orgues et invitait le public à la découverte de très belles pièces pour chœur mixte et orgue. L'ensemble Vocal Artémisia sous la direction d'Anne-Marie Facile, accompagné par Damien Desbenoit à l'orgue a fait écho à la soprano Sandrine Hudry alliant intimité force et recueillement. Les différentes œuvres ont illustré des textes mis en musique par de grands compositeurs des 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Le concert s'est ouvert sur des pièces allant de Mendelssohn à Stanford ou Paulus en passant par Franck, Brahms, Rheinberger... Le célèbre hymne « The road home » de Stephen Paulus donné en bis a refermé cette heure musicale devant un public conquis venu nombreux qui a ovationné le chœur pour sa prestation de grande qualité.

CONCERTS D'ÉTÉ 2023



DIMANCHE 9 JUILLET - 18H ORGUE & VIOLON

Vincent Thévenaz : Professeur d'orgue et d'improvisation à la Haute École de Musique de Genève, organiste titulaire et carillonneur de la Cathédrale St Pierre de Genève, il pratique également l'orgue de cinéma. Collabore avec de nombreux orchestres et chefs : OSR, OCL, Ensemble Scharoun de la Philharmonie de Berlin, Capella Mediterranea, Contrechamps, Ensemble Vocal de Lausanne, Garcia Alarcon, Holliger, Corboz...



Wendy Ghysels - James : Professeure de violon au Conservatoire de Musique de Genève. Wendy a joué en soliste avec de nombreux orchestres, notamment l'Orchestre de la Suisse Romande, l'Orchestre de Chambre de Lausanne, l'Ensemble Namascae, l'Orchestre Baroque de Barcelone. Elle est invitée régulièrement comme Violon Solo, notamment de l'Orchestre de Chambre de Genève, l'Orchestre Baroque de Barcelone, l'Orchestre de l'Opéra de Saint-Étienne, l'Orchestre Victor Hugo Franche Comté, l'Orchestre des Pays de Savoie.

Les Orgues de BEAUMONT⁷⁴

DIMANCHE 16 JUILLET- 18H

QUATUOR - CHANT, ORGUE & VIOLONCELLE

Fanny George - Mezzo-soprano : Licence d'Arts du Spectacle à l'Université de Grenoble, elle entre au département Musiques Actuelles du CRR de Chambéry et chante dans plusieurs ensembles lyriques.

Isabelle Gallarotti - Soprano lyrique : Bassoniste de formation. Médaille d'or à l'unanimité et un premier prix au CNR de Grenoble. Conservatoires d'Aix les Bains, soliste au sein d'ensembles : Messie de Haendel, Bach, Purcell...

Bruno George - Orgue : Conservatoires de Grenoble et Lyon, médaille d'or. Se produit en récital, musique de chambre et accompagnement de chanteurs. Professeur au Conservatoire d'Aix-les-Bains.

François Seifert - Violoncelle : Musicien professionnel quelque peu troubadour... Conservatoires d'Annecy et Genève. Pendant 20 ans, violoncelliste du Quatuor Anneschi. Professeur au conservatoire d'Annemasse.



DIMANCHE 23 JUILLET - 18H

ORGUE À QUATRE MAINS

Charlotte et Marie Dumas :

Deux sœurs nées en 2000 et 2002.

Conservatoire d'Oyonnax dans la classe de Véronique Rougier. Conservatoire d'Annecy dans la classe de Thibaut Duret. Actuellement au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon dans la classe de François Espinasse et Liesbeth Schlumberger.

LES ORGUES DE BEAUMONT

Concerts entrée libre/corbeilles
Contacts : E. Maxit : 04 50 04 42 68
Site : lesorguesdebeaumont74.com



LA CHORALE DU CHÂBLE



L'année 2023 a bien débuté pour les choristes de la Chorale du Châble.

Nous avons participé à deux concerts à l'église Notre Dame de Lourdes de Thonon-les-Bains, le samedi 14 janvier 2023 et le dimanche 15 janvier 2023 avec l'Orchestre à Vent de la Ville d'Annemasse (OVVA) et 4 chœurs de la région: le Chœur Amédée de Thonon, l'Ensemble Vocal de Sciez, la Chorale La Croche Chœur de Ville-la-Grand et la Chorale du Châble.

Puis nous avons donné un concert à la salle des fêtes de Collonges-sous-Salève le samedi 13 mai 2023 pour tout public, mais particulièrement pour tous les aînés de la commune qui étaient cordialement invités par la Mairie de Collonges-sous-Salève et son CCAS.

Pour cette nouvelle saison, la Chorale du Châble travaille sur un tout nouveau programme et plusieurs concerts seront donnés en été et à l'automne.

Les rendez-vous à ne pas manquer :

CONCERTS à l'église de BEAUMONT (entrée libre)

- samedi 1^{er} juillet à 20h30
- dimanche 2 juillet à 18h

CONCERTS D'AUTOMNE (entrée libre)

- samedi 16 septembre à 20h à l'église de Fillinges
- dimanche 14 septembre à 18h30 à l'église de Saint-Julien-en-Genevois

CONCERT À L'ÉGLISE DE MÉGEVETTE

Nous avons été sollicités pour donner un concert dans le cadre de l'ouverture du 18^e Festival de Choraes de Mégevette le vendredi 22 septembre.

> 1^{re} partie de notre programme : Musique sacrée (Baroque/Classique/Romantique)

Des œuvres de Galuppi, Mozart, Beethoven, Hagenberg seront chantées et accompagnées par un ensemble instrumental.

> 2^{ème} partie de notre programme : Musique profane latino-américaine

Une cantate de Sergio Arrigada pour chœur, solistes, ensemble instrumental traditionnel sud-américain et orchestre.

Destino Patagonia : cette œuvre est composée de 7 tableaux, et narre le parcours initiatique d'une personne qui, à un moment déterminé de son existence, sent l'appel au changement et au voyage (à la recherche de lui-même) : quelque chose lui réclame un retour aux sources. Sans hésiter, il décide de partir en Patagonie, cette terre mythique qui deviendra alors la patrie de sa renaissance. Dans cette quête personnelle, il rencontrera des paysages, des personnages, d'anciens peuples et même des animaux qui lui feront redécouvrir le sens de la vie et des valeurs qu'il avait abandonnées. Nous allons parcourir les couleurs de la pampa, les glaciers, les forêts ancestrales, les côtes sauvages de l'océan antarctique aux abords du Cap Horn... grâce aux différents thèmes musicaux inspirés des rythmes traditionnels sud-américains. Le public voyage aussi, emporté par des musiques enivrantes et nostalgiques qui invitent à la joie, au rêve, et à se redécouvrir.

Ce qui est le plus important pour notre groupe, c'est de partager la joie de la musique entre choristes mais aussi avec vous chers amis auditeurs. Nous vous attendons nombreux pour ces concerts de fin de saison-chorale et vous souhaitons à tous un très bel été.

CHORALE DU CHÂBLE

www.choraleduchable.fr
Éliane Gruaz : 04 50 37 39 10
eligu@wanadoo.fr
contact@choraleduchable.fr



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

BEAUMONT – FEIGÈRES – NEYDENS – PRÉSILLY



« Ton sang peut sauver ma vie. Le mien peut sauver la tienne »

QUI PEUT DONNER SON SANG :

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Être en bonne santé
- Peser au moins 50 kg
- Être muni d'une pièce d'identité
- Le nombre de dons maximum est de 4 fois par an pour les femmes et de 6 fois pour les hommes
- À chaque collecte sont présents : 1 secrétaire, 1 médecin et plusieurs infirmières de l'EFS d'Annemasse.
- Pour les dons, se munir d'une pièce d'identité
- À chaque collecte un questionnaire médical et à remplir avec le médecin.

LES COLLECTES PRÉVUES POUR 2023

- Neydens : jeudi 5 janvier 2023
- Feigères : mardi 18 juillet 2023
- Feigères : jeudi 28 septembre 2023

de 15h30 à 19h30 à la salle communale

PRIVILÉGIEZ LA PRISE DE RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE L'EFS :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

ou par Tél. : 04 78 65 63 63

- Lundi de 8h30 à 13h30
- Mardi et jeudi de 12h30 à 18h

L'EFS d'Annemasse envoie un message de convocation aux donneurs en fonction des dates de collecte.

**PARTAGEZ
VOTRE POUVOIR,
DONNEZ
VOTRE SANG !**



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

BEAUMONT – FEIGÈRES
NEYDENS – PRÉSILLY

Gérard MATHIS

Tél. 04 50 49 31 97

getc.mathis@gmail.com



D'autre part, nous sommes à la recherche de bénévoles pour consolider notre équipe qui se tient à votre disposition le jour des collectes.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

19 novembre 2022 : Liana ANZIVINO
 20 novembre 2022 : Théodore MAGNARD
 11 février 2023 : Maxine BERNAZ
 22 mars 2023 : Louis METTRAUX
 19 avril 2023 : Judith RICHON SUAREZ
 20 avril 2023 : Adam BOUSTAJI
 8 mai 2023 : Faustine PAULET
 10 mai 2023 : Victor CHASSON DE SMET

MARIAGES

3 décembre 2022 : Cindy PENET & Jérémy SARDOU
 17 décembre 2022 : Valérie DI BITETTO & Miloud BENSOU
 21 décembre 2022 : Ellen GONCALVES & Fitahiana RAKOTOZAFY
 4 février 2023 : Fatiha EZZAOUAK & Samir BOUSTAJI
 11 mars 2023 : Jessica RICHOUX & Théo BLIGNAUT
 24 mars 2023 : Adeline RAMIRES & Audrey ACCLEMENT
 25 mars 2023 : Camille HARRELL-BOND & Morgan HEMPLER
 22 avril 2023 : Amélie BERCHOUX & Jean-Paul WITTMAR-DUFOUR
 31 mai 2023 : Isaline ROSSIER & Axel KIRSCHBAUM



Amélie et Jean-Paul



Fatiha et Samir

DÉCÈS

12 février 2023 : Alain CHEYROU-LAGREZE
 22 mars 2023 : Lucienne COSTA
 7 mai 2023 : Michel CLÉMENT

LETTRE DU DOCTEUR ORSET

Chers patients

Une page se tourne pour moi et c'est le moment de vous quitter.

Ce départ est aussi l'occasion de vous remercier pour m'avoir fait confiance et m'avoir témoigné tant de sympathie tout au long de ses vingt années passées auprès de vous.

C'est avec émotion que je vais décrocher ma plaque mais en le faisant je penserai à chacun d'entre vous et à tous ces moments de tristesse et de doute que nous avons partagés, ainsi qu'à tous ces moments de joie que nous avons parfois célébrés.

J'emporte avec moi tout cela comme un cadeau précieux que le temps ne trahira pas.



Nicole mon épouse et collaboratrice de tous les instants se joint à moi pour formuler ces quelques mots.

Nous remercions aussi Monsieur le Maire et toute son équipe dynamique pour œuvrer à reconstituer un pôle médical qui saura offrir à chacun une prise en charge des soins optimale.

Je vous adresse à tous mes amicales pensées.

Dr ORSET

HOMMAGE AU DOCTEUR CHEYROU-LAGREZE

Un des citoyens d'honneur de la commune nous a quittés cette année après avoir œuvré comme médecin de 1966 à 2002 sur notre territoire. Le docteur Cheyrou-Lagrèze a rejoint sa femme Chantal dans leur dernière demeure. Cet homme humble avait réagi avec beaucoup d'émotion lorsque la commune de Beaumont lui a témoigné toute sa reconnaissance en le nommant « citoyen d'honneur ». Il avait alors eu ces mots : « Ai-je vraiment mérité tout cela ? Je suis touché, confus, ému, honoré, heureux. » Nous sommes aujourd'hui touchés, confus, émus et malheureux.



MERCI MME COSTA

Une des figures de notre Grand'rue nous a quittés à presque 100 ans. Mme Costa, Lucienne, Lulu égayait notre journée avec son large sourire. Si vous aviez de la chance, vous pouviez goûter à une de ses merveilleuses tartes aux prunes dont l'odeur délicate vous remplissait les narines et vous attirait inexorablement vers sa demeure où le café vous attendait à n'importe quelle heure de la journée.

Raisonné n'est pas le premier adjectif qui nous vient à l'esprit en pensant à elle : il fallait la voir travailler dans son jardin ou donner un coup de main à l'épluchage des légumes constituant la soupe servie lors de la parade de Noël. Elle était serviable, gentille, aimante et travailleuse.

Elle rejoint son mari Hugo, sa fille Christine et son petit-fils Grégory. Soyez en paix.



Mairie de BEAUMONT

Tél.: 04 50 04 40 58

Mail: accueil.mairie@beaumont74.fr

Permanence du Mairie et des Adjoints:
sur rendez-vous

Heures d'ouverture du secrétariat de mairie:

Lundi - Mardi - Jeudi: 14h-18h

Mercredi: 9h-12h

Vendredi: 14h-17h

Permanence de l'Assistant sociale:
sur rendez-vous - Tél.: 04 50 33 23 49

SANTÉ



URGENCES

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

Appel d'Urgence Européen 112

Hôpital 04 50 49 65 65

Centre anti-poison Lyon 04 72 11 69 11

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Dr Aresu: 04 50 83 38 15

SERVICES MÉDICAUX

Infirmiers: 04 50 37 34 85 - Port. 06 75 91 03 79

Kinésithérapeutes: 04 50 49 26 52

Pédicure Podologue: Mme Blanc-Mollaz:

04 50 92 15 28

Pharmacie: M. Masson: 04 50 04 41 97

INTERCOMMUNALITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS:
04 50 95 92 60

VÉOLIA Eau: 09 69 32 34 58 - Gaz: 04 50 37 72 72

DÉCHETTERIE DE NEYDENS: 04 50 04 41 67

SPA ANNECY-MARLIOZ: 04 50 77 82 40

PROXIGEM (bus à la demande) 0800 04 74 00

NUISANCES SONORES

RAPPEL DU BON USAGE EN BON VOISINAGE

Le samedi, entre 12h et 14h30 et le dimanche sauf de 10h à 12h, ma tondeuse, mon taille-haie et ma perceuse, je les mets en veilleuse... Il en va de même pour tous mes outils qui font du bruit!

Arrêté du Maire n° 28/2007 relatif aux bruits de voisinage

POUR RAPPEL, LES TROUBLES DE VOISINAGE SONT SUJETS A DES AMENDES POUVANT ALLER JUSQU'À 180 €.



SERVICES À LA POPULATION

BIBLIOTHÈQUE

09 67 21 38 22 - 04 50 75 38 22

bibliothequebeaumont74@orange.fr

Lundi: 16h-18h30 - Mercredi: 14h-18h

Jeudi: 16h-18h - Samedi: 10h-12h30

ÉCOLES, SIVU BEAUPRÉ ET RÉCRÉA

- Maternelle: 04 50 04 47 43

- Élémentaire: 04 50 04 59 58

- Garderie: 04 50 74 34 66

- Secrétariat: 04 50 04 47 04

- Centre de loisirs: 04 50 83 77 78

- recrea@sivu-beaupre.fr

- periscolaire@sivu-beaupre.fr

ACCUEIL PETITE ENFANCE CCG

04 50 95 92 60



Jeudi

Avec la participation de
l'Association des commerçants
du Châble-Beaumont



13 *Juillet*

Bal populaire

LE CHÂBLE

STADE MEYER - DÈS 19H

Buvette & Foodtrucks

**22H30 : FEUX
PYROMÉLODIQUES**

New

Organisé par le Comité des fêtes de Beaumont -  @comitedesfetes.Beaumont74